



Observatoire pour la Gouvernance
de la Sécurité au Niger (OGS)
RAPPORT DE MONITORING N°5

Août, septembre, octobre, novembre 2023

Kadidiatou GAZIBO
Abdourahamani MAHAMADOU
Abas MALLAM

Mars 2024

African Security Sector Network (ASSN)

Fondé en 2003, l'**African Security Sector Network (ASSN)**, dont le siège se situe à Accra (Ghana), est un réseau panafricain d'experts et d'organisations travaillant pour promouvoir une gouvernance plus démocratique de la sécurité sur le continent africain.

Pour plus d'informations, veuillez contacter l'équipe de l'**ASSN** par courrier électronique :
info@africansecuritynetwork.org

ou consulter le site web de l'**ASSN**:
<http://africansecuritynetwork.org/assn/>

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://bit.ly/ASSN57>

Pour citer cette publication :

GAZIBO (K.), MAHAMADOU (A.), MALLAM (A.), « **Observatoire pour la Gouvernance de la Sécurité au NIGER (OGS) : Rapport de monitoring n°5** », ASSN, Mars 2024.

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS	4
INTRODUCTION	5
DISPOSITIF OGS.....	6
ANALYSE GENERALE DE LA SITUATION SECURITAIRE DES TROIS REGIONS DE TILLABERI, TAHOUA ET MARADI.....	7
1. REGION DE TILLABERI	8
1.1. <i>Présentation de la situation sécuritaire dans les départements de la région de Tillabéri durant les mois d’août, septembre, octobre et novembre 2023.....</i>	10
1.2. <i>Réactions des différents acteurs de sécurité aux attaques dans la région de Tillabéri</i>	15
2. REGION DE TAHOUA.....	23
2.1. <i>Présentation de la situation sécuritaire dans la région de Tahoua durant les mois d’août, septembre, octobre et novembre 2023.....</i>	24
2.2. <i>Réactions des différents acteurs de sécurité aux attaques dans la région de Tahoua</i>	28
3. LA REGION DE MARADI	30
3.1. <i>Présentation de la situation sécuritaire dans la région de Maradi durant les mois d’août, septembre, octobre et novembre 2023.....</i>	31
3.2. <i>Réactions des différents acteurs de sécurité aux attaques dans la région de Maradi.....</i>	37
4. ANALYSE DE LA GOUVERNANCE SECURITAIRE	43
4.1. <i>La qualité de l’offre sécuritaire</i>	44
4.2. <i>Qualité de la gouvernance démocratique du système de sécurité</i>	53
5. RECOMMANDATIONS	57
BIBLIOGRAPHIE.....	58

Sigles et abréviations

ACLED	: Armed Conflict Location & Event Data Project
AES	: Alliance des États du Sahel
ASSN	: African Security Sector Network
BAP	: Base Aérienne Projetée
BCEAO	: Banque centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
BIDC	: Banque d’Investissement et de Développement de la CEDEAO
BOAD	: Banque Ouest-Africaine de Développement
CDS	: Conseil Départemental de Sécurité
CEDEAO	: Communauté Économique des États de l’Afrique de l’Ouest
CESOC	: Conseil Économique et Social
CMCF	: Compagnie Mobile de Contrôle des Frontières
CNAP	: Centre National d’Alerte Précoce et de réponses aux risques sécuritaires.
CNDH	: Commission Nationale des Droits Humains
CNS	: Conseil National de Sécurité
CNSP	: Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie
COLDEFF	: Commission de la lutte contre la délinquance économique, financière et fiscale
CRS	: Conseil Régional de Sécurité
CSI	: Centre de Santé Intégré
CTO	: Criminalité Transnationale Organisée
EI-Sahel	: État Islamique au Sahel
FAN	: Forces Armées Nigériennes
FDS	: Force de Défense et de Sécurité
FSI	: Forces de Sécurité intérieure
FSSP	: Fonds de Solidarité pour la Sauvegarde de la Patrie
GAN	: Groupes Armés Non Identifiés
GAR-SI	: Groupe d’Action Rapide de Surveillance et d’Intervention
GAT	: Groupes armés terroristes
GSIM	: Groupe de Soutien à l’Islam et aux Musulmans
HACP	: Haute Autorité pour la Consolidation de la Paix
JFA	: Just Future Alliance
MINUSMA	: Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement économiques
OGS	: Observatoire pour la Gouvernance du Secteur de la Sécurité
OIM	: Organisation Internationale pour les Migrations
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
REPPAD	: Réseau Panafricain pour la Paix, la Démocratie, et le Développement
SCLCT	: Service Central de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée
UA	: Union africaine
UE	: Union européenne

Introduction

Dans le cadre du Programme Just Future Alliance (JFA), « l’Observatoire pour la Gouvernance de la Sécurité (OGS) », en collaboration avec l’African Security Sector Network (ASSN), a engagé un processus de monitoring citoyen de la situation sécuritaire au Niger dont l’objectif est d’évaluer l’état de la gouvernance de la sécurité dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Maradi, dans lesquelles intervient le programme¹. Le dispositif mis en place pour ce monitoring est composé des points focaux locaux situés dans les communes d’intervention du programme qui font remonter des données, qui sont ensuite centralisées et traitées au niveau national. Le présent rapport de monitoring est ainsi rédigé, tout comme les quatre précédents, sur la base des incidents sécuritaires recensés par les points focaux de l’OGS dans les 8 communes des 3 régions suivantes : Maradi (Dakoro, Guidan-Sori et Gabi), Tahoua (Kao et Tillia) et Tillabéri (Torodi, Abala Ayerou), dont les informations sont recoupées et conjuguées avec celles par ACLED², partenaire de l’ASSN.

Ce rapport, qui couvre la période d’août, septembre, octobre et novembre 2023, a été conçu dans le contexte particulier de l’avènement du coup d’État militaire intervenu au Niger le 26 juillet 2023. La prise du pouvoir par le Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP), avec à sa tête le chef de la Garde présidentielle, le Général Tiani, depuis proclamé chef de l’État, est intervenue alors que le pays était l’un des alliés privilégiés des pays occidentaux dans la lutte contre le terrorisme au Sahel. Suite au refus des nouvelles autorités de rétablir l’ordre constitutionnel en restaurant dans ses fonctions le Président de la République Mohamed Bazoum élu en 2021, les condamnations internationales (des partenaires bilatéraux ou multilatéraux) se sont multipliées aboutissant à la suspension de nombreux programmes d’aide³, tandis que des sanctions ont été adoptées par la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO)⁴. Les nouvelles autorités du pays ont été, de ce fait, soumises à une pression sans précédent. L’isolement du Niger du fait de la fermeture des frontières terrestres et aériennes avec certains de ses voisins sous-régionaux, la suspension d’une partie de l’aide publique au développement, ainsi que des transactions financières et commerciales et le gel des avoirs du pays et de certains Nigériens, ont créé un climat de fragilité économique, politique et institutionnelle. Par ailleurs, la suspension par la plupart des partenaires de la coopération dans le domaine de la sécurité (notamment en matière de formation, de renseignement, de surveillance, d’acquisition et de reconnaissance ou d’accompagnement au combat) a considérablement modifié le cadre des relations nouées par les autorités précédentes à l’échelle internationale.

¹ Ces trois régions – et particulièrement en leur sein les huit (8) communes de Maradi (Dakoro, Gabi, et Guidan-Sori), Tahoua (Kao et Tillia) et Tillabéri (Abala, Ayerou, Torodi) - sont celles dans lesquelles intervient le programme « *Just Future Alliance* » dans le cadre duquel l’OGS réalise le présent monitoring.

² acleddata.com/2023/08/03/fact-sheet-military-coup-in-niger/

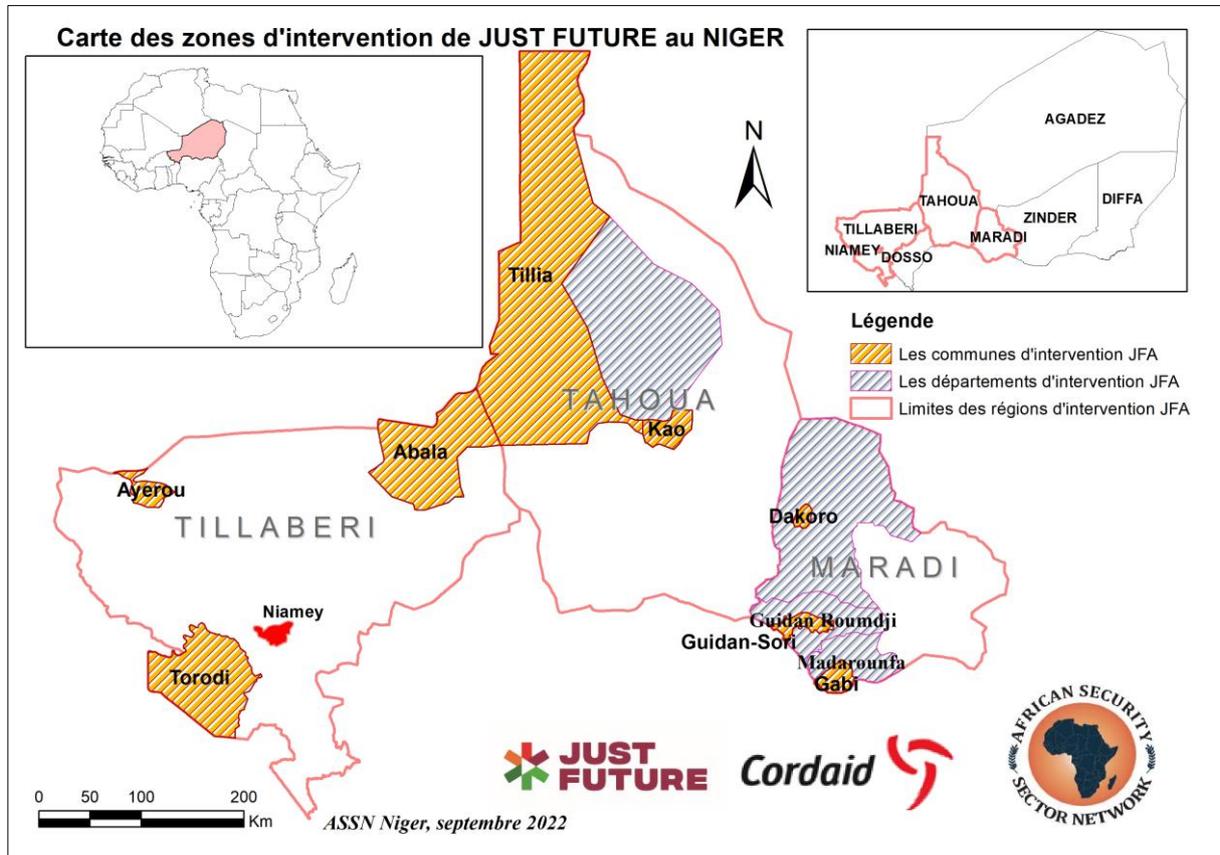
³ <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230803-coup-d-%D6%A4%C3%A9tat-au-niger-les-sanctions-internationales-se-multiplient-et-se-font-ressentir-dans-le-pays>

⁴ Les mesures prises par la CEDEAO le 30 juillet à l’endroit du Niger sont les suivantes :

- 1 Fermeture des frontières terrestres et aériennes entre les pays de la CEDEAO et le Niger.
- 2 Établissement d’une zone d’exclusion de la CEDEAO pour les vols commerciaux en destination ou en provenance du Niger.
- 3 Suspension de toutes les transactions commerciales et financières entre les états membres de la CEDEAO et le Niger.
- 4 Gel de toutes les transactions de service y compris les services publics.
- 5 Gel des avoirs de la République du Niger dans les banques centrales de la BCEAO.
- 6 Gel des avoirs de l’État du Niger ainsi que des entreprises publiques et parapubliques logés dans les banques commerciales.
- 7 Suspension du Niger de toutes formes d’assistance financière et de transaction avec toutes les institutions financières notamment la BIDC et la BOAD.
- 8 Interdiction de voyage et de gel des avoirs des officiers militaires impliqués dans la tentative de coup d’État. Cette mesure s’applique également aux membres de leurs familles et aux civils acceptant de figurer dans toute institution ou gouvernement à mettre en place par ces officiers militaires.
- 9 Appel en direction de l’UEMOA et de tous les autres organismes régionaux pour la mise en application de la présente décision.

Dispositif OGS

La carte ci-dessous représente les communes et départements d'intervention du programme « Just Future Alliance » (JFA).



Carte 1.

Ce rapport a été rédigé sur la base des données collectées sur le terrain par les points focaux de l'OGS, répartis dans les trois (3) régions d'intervention du projet « Just Future Alliance », à savoir Tillabéri, Tahoua et Maradi. La méthodologie utilisée pour la rédaction de ce rapport s'appuie ainsi sur le réseau de points focaux de l'OGS au nombre de neuf (09) - dont 4 se situent dans la région de Tillabéri, 2 dans celle de Tahoua et 3 dans la région de Maradi.

Les points focaux des trois régions, chargés de transmettre des données consignées dans des fiches de collecte vers le niveau central de l'OGS à Niamey, lui-même en charge de les analyser⁵ ont ainsi collecté et transmis un total de 36 fiches pour les mois d'août, septembre, octobre et novembre 2023 qui recensent les incidents et les actes de violence touchant directement les personnes et leurs biens tout en relevant les réactions des différents acteurs en charge de la gouvernance de la sécurité au Niger. Les informations transmises par ces points focaux ont été conjuguées aux données relevées par ACLED, que l'ASSN et l'OGS remercient pour sa collaboration.

⁵ Les points focaux transmettent chaque mois au niveau central les fiches de collecte des données recueillies sur le terrain au plus tard le 5 du mois suivant.

Analyse générale de la situation sécuritaire des trois régions de Tillabéri, Tahoua et Maradi

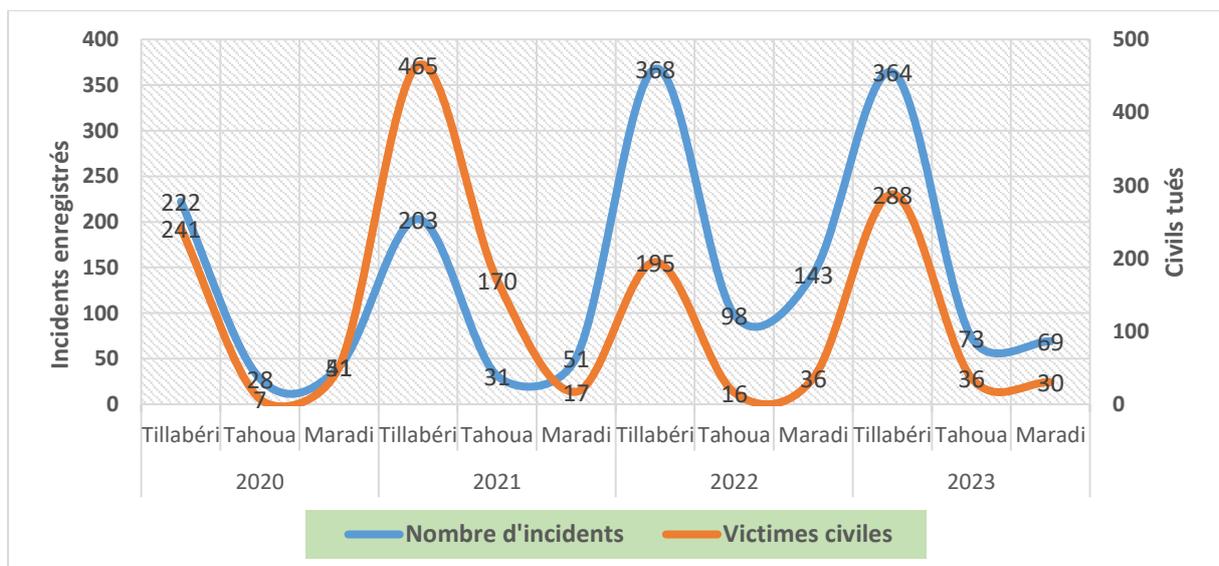
L'analyse de la situation sécuritaire du Niger au cours de la période allant d'août à novembre 2023 montre une multiplication des incidents sécuritaires et des violations des droits humains dans les trois régions d'étude concernées par le monitoring OGS : Maradi, Tahoua et Tillabéri.

On y note des actes attribués aux groupes armés extrémistes radicaux très actifs comme le Groupe de Soutien à l'islam et aux Musulmans (GSIM) et l'État Islamique au Sahel (EI-Sahel) tout comme le développement de la Criminalité Transnationale Organisée (CTO) et du grand banditisme et la persistance des conflits communautaires, notamment ceux récurrents entre agriculteurs et éleveurs.

En effet, la situation sécuritaire a été marquée par des incidents de grande ampleur (enlèvements, assassinats, exécutions de civils, menaces et ultimatums, vols de bétail, extorsions et pose d'engins explosifs improvisés/EEI) notamment dans les zones frontalières avec le Nigeria, le Burkina Faso et le Mali où les occurrences de violence sont plus élevées du fait de la porosité des frontières qui facilite les attaques et les replis des auteurs. Les données du terrain font ainsi ressortir un accroissement des actes criminels et des incursions des groupes armés non étatiques (GANE), engendrant des mouvements forcés - réactifs ou préventifs - des populations des zones concernées.

Les huit communes cibles de JFA des régions de Maradi (Dakoro, Gabi et Guidan-Sori), Tahoua (Kao et Tillia) et Tillabéri (Abala, Ayerou, Torodi) (cf. carte 1) sont particulièrement affectées par ces divers actes de violence, malgré l'instauration de l'état d'urgence et le déploiement des forces de sécurité spécialisées. On note cependant depuis janvier 2023, comparativement à la même période en 2021 et 2022, une diminution des attaques contre les civils particulièrement dans les régions de Tahoua et Maradi comme le démontre le graphique1 ci-dessous.

Graphique 1 : Répartition annuelle des incidents sécuritaires recensés dans les trois régions (Tillabéri, Tahoua et Maradi) de 2020 à 2023



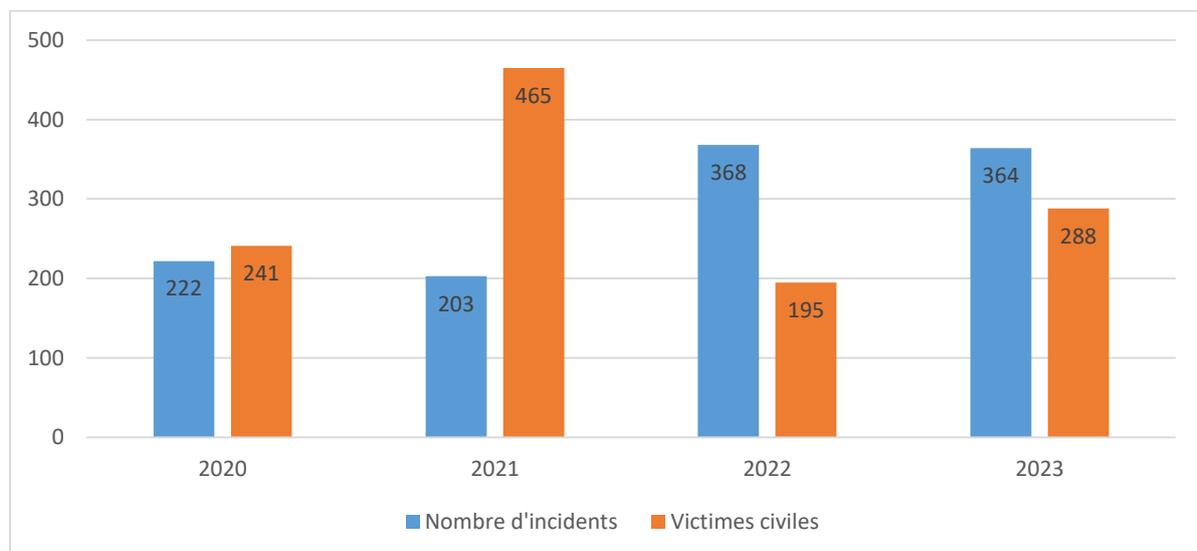
Source : données ACLED

Le graphique 1 montre en effet que des trois régions objets d'étude, celle de Tillabéri, située dans la zone des trois frontières, est celle qui a enregistré le plus grand nombre des incidents de 2020 à 2023. Par ailleurs, le graphique montre une nette hausse d'incidents et des victimes civiles entre 2020 et 2022. Cependant depuis le début de l'année 2023, cette hausse d'incidents a connu une chute sensible au niveau de la région de Maradi et est restée quasi stagnante au niveau des régions de Tillabéri et de Tahoua qui sont des régions d'influence de l'État Islamique au Sahel. Ainsi, on notait déjà 364 incidents à Tillabéri à la date du 30 novembre 2023 contre 368 pour l'ensemble de l'année 2022.

1. Région de Tillabéri

La région de Tillabéri située aux confins du Burkina Faso, du Mali et du Niger, est la région qui enregistre le plus grand nombre d'incidents sécuritaires depuis 2020. L'évolution annuelle des incidents enregistrés au niveau de cette région de 2020 à 2023 fait ressortir les nombres respectifs suivants : 222, 203, 368 et 364 en référence aux graphiques 1 et 2. Entre janvier et novembre 2023, la région de Tillabéri totalise ainsi 364 incidents sécuritaires ayant engendré des morts, des blessés, des personnes et du bétail enlevés et des dégâts matériels (véhicules et écoles incendiés). L'analyse de ces incidents sécuritaires annuels de la région de Tillabéri montre une tendance annuelle à l'augmentation. La même tendance a été déjà observée lors des rapports OGS n°1 (juin, juillet, août 2022), OGS n°2 (septembre, octobre et novembre 2022), OGS n° 3 (décembre 2022, janvier, février, mars 2023) et OGS n°4 (avril, mai, juin et juillet 2023)⁶.

Graphique 2 : Évolution annuelle des incidents et des victimes civiles dans la région de Tillabéri de 2020 à 2023



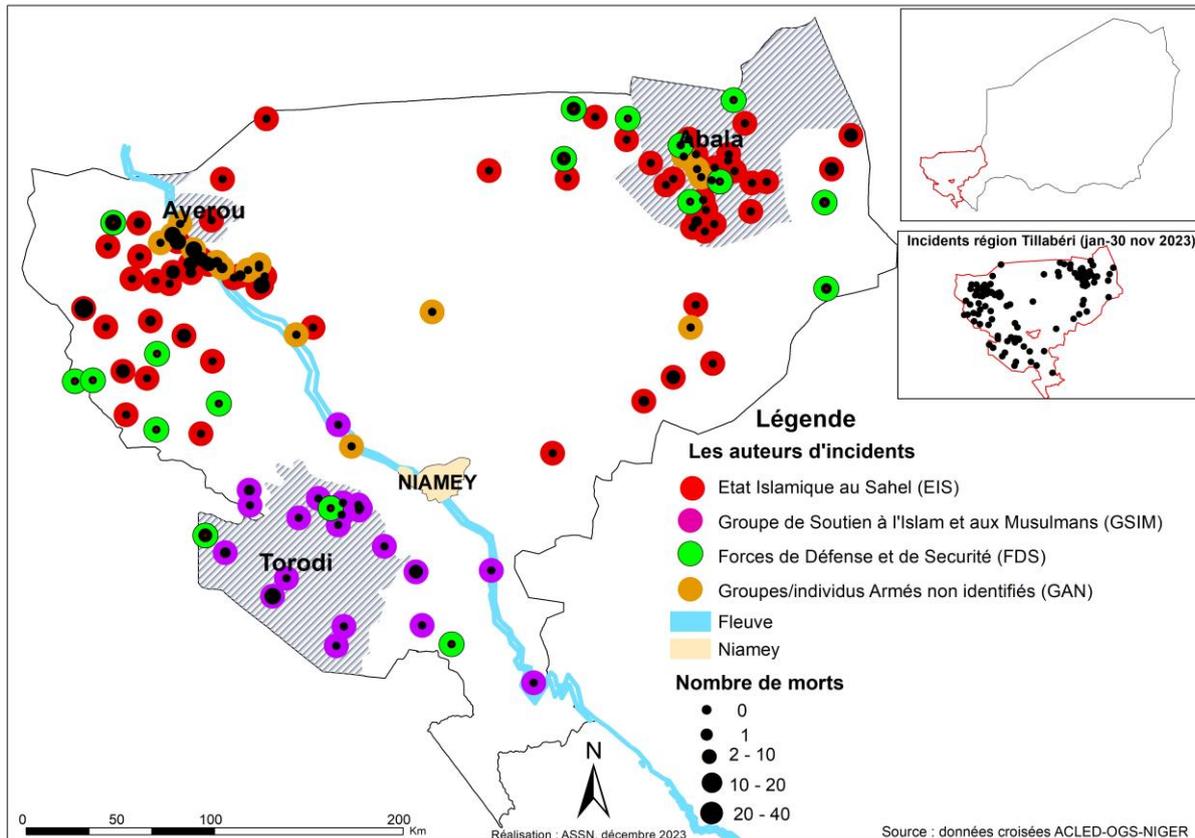
Source : données ACLED

Au cours de la période allant de l'année 2020 à l'année 2023, on remarque que l'année 2021 est celle pendant laquelle il a été enregistré le plus grand nombre de victimes civiles au niveau de la région de Tillabéri (465 civils tués). Par contre, en 2022 la région de Tillabéri a enregistré plus d'incidents sécuritaires (368) avec cependant une baisse du nombre de victimes civiles tuées (195)

⁶ GAZIBO (K.), MAHAMADOU (A.), MALAM (A.), « Observatoire de la Gouvernance de Sécurité : Rapport de monitoring » n°1, n°2, n°3 et n°4, ASSN 2023 ; Disponibles respectivement sur <https://bit.ly/ASSN34>; <https://bit.ly/ASSN33>; <https://bit.ly/ASSN42> et <https://bit.ly/ASSN52>

comparativement à 2020 (241) et à 2021 (465). Quant à l’année 2023, à la date du 30 novembre, la région de Tillabéri avait déjà enregistré presque les mêmes nombres d’incidents que l’année 2022 (364 en 2023, 368 en 2022). Ce qui dépasse largement le nombre d’incidents enregistrés pour les années 2020 et 2021. Quant au nombre de victimes civiles tuées enregistré à la date du 30 novembre 2023 soit 288, il dépasse déjà celui de l’année 2022 (195 victimes civiles) et l’année 2020 (241 victimes civiles) comme le montre le graphique 1 ci-dessus.

Carte 2 : Répartition des incidents sécuritaires par auteurs dans la région de Tillabéri durant les mois d’août-septembre-octobre-novembre 2023



La carte ci-dessus montre qu’en dehors des attaques menées par les groupes ou individus armés non identifiés, l’essentiel des attaques dans la région de Tillabéri est mené par les deux principaux groupes armés djihadistes présents dans le Sahel central : l’État Islamique au Sahel (EI-Sahel) qui mène des actions principalement dans les parties Nord-Est (Abala) et Nord-Ouest (départements d’Ayerou, Bankilaré et Tera) de la région et le Groupe de Soutien à l’Islam et aux Musulmans (GSIM) qui, lui, mène davantage des actions localisées au Sud-Ouest dans la zone de Torodi et aux alentours immédiats de la capitale Niamey. Les données spatialisées sur la carte 2 montrent aussi l’arrimage et la concentration des interventions des forces de défense et de sécurité dans ces zones d’activités des groupes armés djihadistes, en particulier dans la zone d’influence de l’État Islamique au Sahel (EI-Sahel). Au cours de la période couverte par le présent rapport (août, septembre, octobre et novembre), le mois d’octobre est celui qui a enregistré les attaques les plus violentes de l’EI Sahel visant à la fois les forces de défenses et de sécurité et les civils. Il s’agit notamment de l’attaque du village de Karkatia dans le département de Bankilaré, survenue le 10 octobre tuant 11 civils dont des femmes et des enfants et de celle survenue dans la localité d’Imirizane dans le département d’Abala, le 28 octobre tuant 10 civils. De plus, les affrontements du 16 octobre entre l’EI-Sahel et les FDS de

l'opération Niya entre les localités de Lemdou (Bankilaré,) et Manda (Téra) ont fait 06 militaires tués et 18 blessés et 31 djihadistes tués selon le ministère nigérien de la Défense⁷.

1.1. Présentation de la situation sécuritaire dans les départements de la région de Tillabéri durant les mois d'août, septembre, octobre et novembre 2023

1.1.1. Département d'Abala

La situation sécuritaire dans la commune d'Abala s'est détériorée durant la période du présent monitoring par rapport à la précédente, passant ainsi de 4 à 15 incidents sécuritaires⁸. Il s'agit principalement d'attaques à main armée, de vols de bétail et du prélèvement de la Zakat. Les GANE ont adopté un nouveau mode opératoire consistant à tendre des embuscades aux véhicules militaires et civils le long de l'axe reliant Abala aux autres localités et à entraver les moyens de communication par la destruction des antennes de réseaux téléphoniques.

Abala	Types d'évènements	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réaction des victimes
13/08/2023	Attaque à main armée contre une patrouille de la Garde nationale en mission dans la commune rurale de Sanam : 06 gardes ont été tués, plusieurs personnes blessées, 02 véhicules de la garde détruits et des armes et munitions ont été emportées.	GANE	Une patrouille de la Garde Nationale	Droits à la vie, à l'intégrité physique et à la propriété	Riposte de la Garde nationale et demande de renfort
Nuit du 21 au 22/08/2023	Frappes aériennes de l'armée nigérienne (FAN) contre des positions des GANE dans la zone de Banibangou : plusieurs morts parmi les GANE, des motos des GANE détruites et du matériel de guerre récupéré par les FAN. Les GANE s'apprêtaient à attaquer les localités de Banibangou et Abala	FDS	GANE	Pas de droits violés : les FAN sont dans leur droit de sécurisation des populations et de leurs biens	Fuite de certains GANE
30/08/2023	Destruction de l'antenne relai du réseau de la compagnie téléphonique Airtel du village de Darey Dey : les GANE ont tiré à l'arme lourde avant de mettre le feu aux installations	GANE	Populations bénéficiaires du réseau Airtel	Droit à l'information	Signalement aux autorités locales et au fournisseur Airtel

⁷ <https://sahel-intelligence.com/32241-niger-6-soldats-et-31-terroristes-tues-dans-des-combats-pres-de-la-frontiere-burkinabe.html>

⁸ Voir GAZIBO (K.), MAHAMADOU (A.), MALAM (A.), « Observatoire de la Gouvernance de Sécurité : Rapport de monitoring n°4 », ASSN, juillet 2023 ; Disponible sur <https://bit.ly/ASSN52>

30/08/2023	Destruction de l'antenne relai du réseau de la compagnie téléphonique Airtel du village de Bondaba : les GANE ont tiré à l'arme lourde avant de mettre le feu aux installations	GANE	Populations bénéficiaires du réseau Airtel	Droit à l'information	Signalement aux autorités locales et au fournisseur Airtel
09/09/2023	Vol de bétail : des animaux du village de Dinkim (qui revenaient du pâturage) ont été emportés par des GANE	GANE	Populations	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
11/09/2023	Vol de bétail : des animaux du village de Maitalakiya (qui revenaient du pâturage) ont été emportés par des GANE	GANE	Populations	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
23/09/2023	Vol de bétail : 112 têtes de bovins des villages de Bassikoina, Sabarabanda et Wagani ont été volées lors du pâturage.	GANE	Populations des villages de Bassikoina, Sabarabanda et Wagani	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
08/10/2023	Braquage d'un véhicule de transport sur l'axe Niamey -Banibangou au niveau du village de Tizegorou : les passagers ont été dépouillés de leurs biens.	GANE	Les passagers d'un véhicule de transport de personnes	Droits à la propriété et à la libre circulation	Signalement aux autorités locales
10/10/2023	Attaque armée contre le commissariat de police de Banibangou : un véhicule de la police a été détruit, des armes et des munitions ont été emportées	GANE	Le Commissariat de police de Banibangou	Droit à la propriété	Riposte de la police et signalement aux autorités locales
17/10/2023	Braquage d'un gros camion sur la route Banibangou/Ouallam au niveau du hameau de Ziguï Zeyno levillage de Tizegorou à 26 km, Banibangou : les passagers ont été dépouillés de leurs biens et le camion a été emporté	GANE	Les passagers d'un camion de transport	Droits à la propriété et à la libre circulation	Signalement aux autorités locales
24/10/2023	Excursion armée dans un campement touareg à Kabé Bangou, hameau situé à 4 km de Banibangou : de nombreux blessés parmi les populations qui ont été passées à tabac. Selon les sources locales il s'agirait d'un règlement de compte.	GANE	Populations de Kabé Bangou	Droit à l'intégrité physique	Signalement aux autorités locales

10/11/2023	Sabotage de l'antenne relai du réseau de la compagnie de téléphonie Airtel de Darey Dey	GANÉ	Compagnie de téléphonie Airtel et populations de Darey Dey	Droits à la propriété et à l'information	Signalement aux autorités locales
11/11/2023	Prélèvement de la zakat dans un hameau à 13 km à l'ouest de la ville d'Abala : les GAN ont collecté la zakat et exigé de la population de réunir une nouvelle zakat pour la semaine suivante	GANÉ	Les populations d'un hameau à 13 km à l'ouest de la ville d'Abala	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
24/11/2023	Attaque à main armée dans le village de Tondikandia, la riposte des FDS présents au marché hebdomadaire de Tondikandia a fait fuir les GANÉ	GANÉ	Populations du village de Tondikandia et environs	Aucun droit n'a été violé grâce à la riposte des FDS présentes dans le secteur	Signalement aux autorités locales
29/11/2023	Arrestation de GAN par les FDS au marché hebdomadaire de Tanchiley à 25 km d'Abala sur l'axe Abala_Filingue. Ils auraient été dénoncés par la population de Tanchiley	FDS	GANÉ	Pas de droit violé (interpellation par la police)	Les membres des GANÉ se sont rendus à la police sans résistance

1.1.2. Département d'Ayerou

La situation sécuritaire dans la commune d'Ayerou au cours de la période couverte par le présent rapport est similaire à celle présentée dans le rapport OGS 4⁹. Les 17 incidents sécuritaires relevés concernent principalement des attaques à main armée contre les personnes et leurs biens dans des camps de déplacés internes, des assassinats ciblés dont celui du chef de village de Tabarey-Barey la nuit du 22 au 23/8/2023, des vols de bétails et de véhicules.

Ayerou	Types d'évènements	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réaction des victimes
Nuit du 12 au 13/08/ 2023	Attaque à mains armées à Koutougou	GANÉ	Populations de Koutougou	Droit à la propriété	Signalement aux FDS et aux autorités locales
22/08/2023	Attaque à mains armées d'un bus de la compagnie privée de transport de personnes Rimbo à Kongotchiré : les passagers ont été dépouillés de leurs biens.	GANÉ	Passagers du bus Rimbo	Droits à la libre circulation et à la propriété	Signalement aux autorités locales
Nuit du 22 au 23/8/2023	Assassinat du chef de village de Tabarey-Barey	GANÉ	Le chef du village	Droit à la vie	Signalement aux autorités locales

⁹ Voir GAZIBO (K.), MAHAMADOU (A.), MALAM (A.), « Observatoire de la Gouvernance de Sécurité : Rapport de monitoring n°4 », ASSN, juillet 2023 ; Disponible sur <https://bit.ly/ASSN52>

23/08/2023	Attaque à mains armées et vol d'un véhicule de transport de personnes	GANÉ	Les passagers et le conducteur du véhicule	Droits à la libre circulation et à la propriété	Signalement aux autorités locales
Nuit du 11 au 12/09 / 2023	Attaque à mains armées du site de déplacés internes de Inatès : vol d'un troupeau	GANÉ	Déplacés internes de Inatès	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
Nuit du 13 au 14/09/ 2023	Attaque à mains armées du site de déplacés internes d'Ayerou : mort d'une personne et vol d'un troupeau	GANÉ	Déplacés internes de Ayerou	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
18/09/2023	Grace à un signalement, les FDS ont arrêté plusieurs GANÉ et saisi 03 motos à Garey	FDS	GANÉ	Pas de droit violé : les FDS sont dans leur droit de sécurisation des populations et de leurs biens	Certains membres de GANÉ se sont rendus sans résistance et certains ont pris la fuite
Nuit du 30/09 au 10/10/ 2023	Attaque à mains armées : les GANÉ qui seraient venus du Mali ont causé la mort de 02 personnes à Alweyane	GANÉ	Deux membres de la communauté d'Alweyane	Droit à la vie	Signalement aux autorités locales
Nuit du 06 au 07/10/2023	Vol de bétail à Alweyane: un troupeau d'animaux a été emporté par des GANÉ qui seraient venus du Mali	GANÉ	Membres de la communauté d'Alweyane	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
08/10/2023	Un véhicule de la compagnie de téléphonie Airtel a été volé et incendié par les GANÉ	GANÉ	Compagnie de téléphonie Airtel	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
Nuit du 14/10/au 15/10/2023	Attaque à mains armées : une personne a été tuée à l'arme blanche à Ayorou-Haoussa	GANÉ	Membre de la communauté d'Ayorou-Haoussa	Droit à la vie	Signalement aux autorités locales
19/10/2023	Attaque à mains armées à Garey : un véhicule 4X4 a été volé et incendié par les GANÉ, et mort d'un passager durant l'attaque	GANÉ	Passagers d'une voiture privée	Droits à la vie et à la propriété	Signalement aux autorités locales
Nuit du 13 au 14/11/23	Incursion de membres de GANÉ dans le village Koutougou, Tadebet : ils ont fouillé les concessions et ont emporté les biens matériels et l'argent des villageois	GANÉ	Populations du village Koutougou, Tadebet	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
Nuit du 17 au 18/11/23	Attaque à mains armées dans le village de Daya Tiké : l'attaque a fait un mort et un troupeau d'animaux a été emporté	GANÉ	Populations du village de Daya Tiké	Droits à la vie et à la propriété	Signalement aux autorités locales
19/11/23	Vol d'animaux : un nombre important d'animaux a été emporté sur le pont de Garey	GANÉ	Populations allant au marché d'Ayerou	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
Nuit du 24 au 25/11/23	Vol d'animaux à Firgoune : un troupeau d'animaux a été emporté	GANÉ	Populations du village Firgoune	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
Nuit du 28 au 29/11/23	Vol d'animaux à Yassane Gorou : un troupeau d'animaux a été emporté	GANÉ	Populations du village de Yassane Gorou	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales

On constate que la situation sécuritaire à Ayérou est similaire à celle d'Abala. Les GANE constituent les principaux auteurs des incidents survenus durant la période du monitoring et présentent les mêmes modes opératoires (attaques de villages, vols de bétails, guet-apens, embuscades...etc.).

1.1.3: Le département de Torodi

Le nombre d'incidents sécuritaires dans le département de Torodi durant les mois faisant l'objet de ce rapport est en légère hausse par rapport à ceux relevés dans le rapport de l'OGS 4, passant de 05 à 08 incidents. Ils concernent d'un côté, les attaques des GAN et de l'autre, les actions des FDS. Les attaques des GAN ont ciblé aussi bien les FDS (embuscade, utilisation d'engins explosifs improvisés) que les personnes civiles et leurs biens (enlèvements de personnes dont deux enseignants et des autorités religieuses). On note parallèlement que les FDS ont été très actives durant cette période neutralisant plusieurs éléments des GANE et leurs complices.

Torodi	Types d'évènements	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réaction des victimes
15/08/2023	Des membres de FDS en patrouille dans la zone de Boni (Koutougou) sont tombés dans une embuscade tendue par les GANE. La riposte aéroterrestre a permis de neutraliser une centaine de GANE mais d'autres ont pris la fuite.	GANE	FDS	Droit à la libre circulation	Riposte des FDS et demande de renfort
15/09/2023	Un revendeur ambulant de vêtements et livres islamiques a été arrêté à Torodi, par les FDS qui le soupçonnaient de vendre des habits militaires aux GANE.	FDS	Un revendeur ambulant	Pas de droit violé (interpellation par les FDS)	Le revendeur s'est rendu aux FDS sans résistance
30/09/2023	Un commerçant, son chauffeur et son apprenti ont été arrêtés par la Gendarmerie au cours d'un contrôle routier : ces personnes se rendant sur le site aurifère de Yabalé transportaient dans leur véhicule 02 bidons de 25 litres remplis de carburant (gasoil) dans leur véhicule. Ils ont avoué aux FDS que le carburant était destiné à être revendu aux orpailleurs pour faire fonctionner leurs machines malgré l'interdiction de la vente de carburant hors ville de Torodi.	FDS	Un commerçant et ses chauffeurs	Aucun droit violé (interpellation par les FDS)	Les mis en cause se sont rendus sans résistance aux FDS
Nuit du 19/10/au 20/10/2023	Arrestation d'un présumé complice terroriste : les FDS en collaboration avec les agents de renseignement civil ont interpellé un présumé agent de renseignement des terroristes. Il a été détenu quelques jours à la brigade territoriale de Torodi avant d'être transféré au Service central de lutte contre le terrorisme de Niamey	FDS	Un présumé terroriste	Pas de droit violé : les FDS sont dans leur droit de sécurisation des populations et de leurs biens	Le présumé terroriste s'est rendu sans résistance aux FDS
Semaine du 23/10/2023	Attaque à main armée et enlèvement de deux (02) enseignants dans le village de Bankata.	GANE	Deux enseignants du village de Bankata	Droits à l'éducation, à la liberté d'aller et venir et à la dignité	Signalement aux autorités locales

10/11/2023	Attaque à main armée dans le village de Kakou : 09 personnes ont été enlevées dont le chef du village, l'imam et d'autres leader. Pour les GANE, l'objectif semblait être de partir avec toutes les autorités traditionnelles (coutumières et religieuses) du village	GANE	Les populations du village de Kakou	Droits à la liberté d'aller et venir et à la dignité	Signalement aux autorités locales
10/11/2023	Attaque à main armée : enlèvement des agents de la NIGELEC ¹⁰ en mission de recouvrement sur l'axe SAY-TAMOU ¹¹	GANE	Agents de la NIGELEC	Droits à la liberté d'aller et venir et à la dignité	Signalement aux autorités locales
Semaine du 13/11/23	Explosion d'un engin explosif lors du passage des FDS : un véhicule des FDS en patrouille dans la commune de Dialadjé sur l'axe Kobadjé-Dialadjo a sauté sur un engin explosif et a fait 05 blessés et 01véhicule endommagé.	GANE	FDS	Droits à l'intégrité physique, à la libre circulation et à la propriété	Signalement aux autorités locales

Le tableau ci-dessus permet de constater la présence d'une part de GANE qui procèdent à des attaques armées contre les civils et les militaires et d'autre part la présence des FDS qui ont été très actives, neutralisant des GAN et leurs complices.

1.2. Réactions des différents acteurs de sécurité aux attaques dans la région de Tillabéri

Tillabéri	Dates	Réactions des autorités	Activation du contrôle citoyen	Activation du contrôle indépendant	Offre des services publics	Évolution des événements
Abala : 15 incidents sécuritaires	13/08/2023	Constat, envoi de renfort et prise en charge des blessés	Information partagée (Médias nationaux et internationaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023 ¹²	Envoi d'une mission de ratissage	La situation est sous contrôle mais les GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 21 au 22/08/2023	Constat et ratissage de la zone	Information partagée (réseaux sociaux et médias locaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'état du 26 juillet 2023	Mission de sécurisation des lieux	La situation est sous contrôle au moment de la rédaction du rapport

¹⁰ Société Nigérienne d'Électricité.

¹¹ Les personnes enlevées ont été libérées quelques jours plus tard.

¹² Les institutions chargées du contrôle indépendant sont l'Assemblée nationale, la Commission Nationale des Droits Humains (CNDH) et le Médiateur de la République.

30/08/2023	Aucune réaction de la part des autorités	Informations partagées par les consommateurs du réseau Airtel	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Le fournisseur du réseau Airtel s'est engagé à réparer les dégâts	Les travaux ont été réalisés
30/08/2023	Aucune réaction de la part des autorités	Informations partagées par les consommateurs du réseau Airtel	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Le fournisseur du réseau Airtel s'est engagé à réparer les dégâts	Les travaux ont été réalisés
09/09/2023	Le détachement des FDS en poste et le peloton départemental de la Garde nationale ont engagé une poursuite	Information partagée (réseaux sociaux et médias locaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aucune infrastructure n'a été endommagée	Le bétail a été retrouvé et restitué aux propriétaires mais les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
11/09/2023	Les FDS ont engagé des poursuites	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aucune infrastructure n'a été endommagée. Maillage des FDS se trouvant dans la zone pour engager des recherches	Le bétail et les auteurs n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
28/09/2023	Aucune réaction de la part des autorités	Information partagée	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offre de services publics	Bien qu'informés du vol de bétail, les autorités n'ont pas engagé d'actions pour retrouver les animaux et appréhender les auteurs
08/10/2023	Aucune réaction de la part des autorités	Information partagée (médias locaux et nationaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant	Pas d'offre de services publics	Les GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la

				ont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023		rédaction du rapport
10/10/2023	Constat des dégâts et envoi d'une mission de FDS dans la zone	Information partagée (médias locaux et nationaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Des travaux ont été entrepris pour restaurer le commissariat de la police	Une poursuite a été engagée par les FDS mais les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport	
17/10/2023	Les FDS ont engagé une poursuite	Information partagée (réseaux sociaux, médias)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offre de services publics	Les auteurs n'ont pas été appréhendés et le camion n'a pas été retrouvé au moment de la rédaction du présent rapport. Mais le chauffeur a été libéré par ses ravisseurs au niveau du village de Foney Ganda	
24/10/2023	Constat de la police qui s'est transportée dans le campement	Pas d'activation du contrôle citoyen par crainte de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Les blessés, dont un dans un état critique, ont été évacués et admis au district sanitaire de Banibangou	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport	
10/11/2023	Constat de la police	Information partagée (réseaux sociaux, médias)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offre de services publics	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport	
11/11/2023	Constat de la police	Pas d'activation du contrôle citoyen par crainte de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le	Envoi d'une patrouille dans la zone	La présence des FDS dans la zone a dissuadé les GANE de revenir au moment de la	

				coup d'Etat du 26 juillet 2023		rédaction du rapport
	24/11/2023	Riposte des FDS	Information partagée (réseaux sociaux, médias)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offre de services publics	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	29/11/2023	Enquête ouverte pour tenter de situer les responsabilités	Information partagée (réseaux sociaux, médias)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS en mission dans le département	Plusieurs membres de GANE ont été appréhendés et détenus au moment de la rédaction du rapport
Ayerou : 17 incidents sécuritaires	Nuit du 12 au 13/08/ 2023	Envoi des FDS sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aucun dégât causé	Les membres des GANE ont été appréhendés par les FDS
	22/08/2023	Déploiement des FDS sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aucun dégât causé	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 22 au 23/8/2023	Déploiement de la police sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Aucun dégât causé	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	23/08/2023	Constat et poursuite des FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant	Aucun dégât causé	Deux motos des membres de GANE ont été récupérées

				son dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023		lors de la poursuite mais aucun n'a été appréhendé
Nuit du 11 au 12/09 / 2023	Constat et poursuite des FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Renforcement de la sécurité autour du site d'Inatès par les patrouilles régulières des FDS	Les animaux ont été repris par les FDS mais les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport	
Nuit du 13 au 14/09/ 2023	Constat et poursuite des FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Renforcement de la sécurité autour du site d'Ayerou par les patrouilles régulières des FDS	Les animaux ont été retrouvés par les FDS mais les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport	
18/09/2023	Arrestation et mise en détention des membres de GANE	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offres de services publics	Les auteurs en fuite n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport	
Nuit du 30/09 au 01/10/ 2023	Constat et poursuite des FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offres de services publics	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport	
Nuit du 06 au 07/10/2023	Constat et poursuite des FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offres de services publics	Les auteurs n'ont pas été appréhendés et les animaux n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport	

08/10/2023	Envoi de la police sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offres de services publics	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
Nuit du 14/10/au 15/10/2023	Envoi de la police sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offres de services publics	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
19/10/2023	Constat et poursuite des FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offres de services publics	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
Nuit du 13 au 14/11/23	Constat et poursuite des FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offres de services publics	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
Nuit du 17 au 18/11/23	Constat et poursuite des FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offres de services publics	Les animaux n'ont pas été retrouvés et les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
19/11/23	Constat et poursuite des FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le	Pas d'offres de services publics	Les animaux n'ont pas été retrouvés et les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la

				coup d'Etat du 26 juillet 2023		rédaction du rapport
	Nuit du 24 au 25/11/23	Constat et poursuite des FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offre de services publics	Les animaux n'ont pas été retrouvés et les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 28 au 29/11/23	Constat et poursuite des FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offre de services publics	Les animaux n'ont pas été retrouvés et les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
Torodi : 08 incidents sécuritaires	15/08/2023	Détachement d'un renfort sur les lieux	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas de service public endommagé	La situation est sous contrôle au moment de la rédaction du rapport
	15/09/2023	Une enquête est ouverte sur les activités du revendeur	Pas d'activation du contrôle citoyen par crainte de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offre de services publics	Le revendeur est aux arrêts et les investigations sont en cours au moment de la rédaction du rapport
	30/09/2023	Les individus ont été arrêtés	Pas d'activation du contrôle citoyen par crainte de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offre de services publics	Les trois individus sont appréhendés et les investigations sont en cours au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 19/10/au 20/10/2023	Arrestation du présumé complice de terroristes	Pas d'activation du contrôle citoyen par crainte de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant	Pas d'offre de services publics	Les investigations pour déterminer les éventuels

				son dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023		liens de complicité de l'individu arrêté avec le terrorisme sont en cours au moment de la rédaction du rapport
Semaine du 23/10/2023	Constat et poursuite des FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par crainte de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offre de services publics	Les enseignants enlevés n'ont pas été retrouvés et les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport	
10/11/2023	Accueil et installation des personnes qui ont fui le village sur des sites dans le chef -lieu de la commune de Torodi	Pas d'activation du contrôle citoyen par crainte de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Création et sécurisation du site des personnes qui se sont réfugiées	Les déplacés ne sont pas retournés dans leur village au moment de la rédaction du rapport	
10/11/2013	Constat et poursuite des FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen par crainte de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offre de services publics	Les personnes enlevées ont été reprises par les FDS lors de la poursuite mais les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport	
Semaine du13/11/23	Envoi de secours et évacuation des blessés	Pas d'activation du contrôle citoyen par crainte de représailles	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Prise en charge des blessés	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport	

Sur la base des données recueillies sur le terrain dans les localités concernées par cette étude, on compte, dans la région de Tillabéri, 40 incidents sécuritaires qui permettent de faire les constats suivants :

- Les autorités locales (Préfet, Maire, FDS, ...etc.) sont dans tous les cas intervenues suite au signalement fait par les victimes ou les communautés.
- Le contrôle citoyen est peu exercé dans la commune d'Abala mais totalement absent à Ayerou et Torodi à cause principalement de la crainte de représailles par les GANE.
- Le contrôle indépendant n'a pas été activé, en raison de la dissolution des institutions de contrôle par les autorités issues du coup d'État du 26 juillet 2023.
- L'offre de services publics (prise en charge des victimes, existence de services sociaux de base notamment les écoles et les services de santé, les points d'eau, ...etc.) existe mais reste ponctuelle.
- En ce qui concerne l'évolution des situations suite aux incidents sécuritaires, c'est seulement dans quelques cas que les événements produits ont reçu une conclusion heureuse. En plus des morts et blessés, les personnes enlevées et le bétail volé ont rarement été retrouvés.

2. Région de Tahoua

La situation de la région de Tahoua s'est dégradée, en particulier dans la zone frontalière du Mali. Cela est dû aux conflits intercommunautaires et aux assassinats ciblés, ainsi qu'aux enlèvements de personnes et aux vols de bétails. Il faut souligner que les attaques touchent les populations autochtones (les commerçants, les éleveurs), les personnes déplacées internes (PDI) et les réfugiés venus notamment du Mali¹³. Les communes de Kao et de Tillia (les deux Communes d'intervention du Projet « Just Future Alliance » dans la région) sont celles qui sont principalement concernées par les incidents sécuritaires dans la région de Tahoua du fait de leur proximité géographique avec le Mali.

Graphique 3 : Évolution annuelle des incidents et des victimes civiles dans la région de Tahoua de 2020 à 2023



Source : données ACLED

Le graphique ci-dessus montre l'évolution annuelle des incidents et des victimes civiles enregistrés au niveau de la région de Tahoua. On constate que la courbe des incidents est en constante évolution de 2020 à 2023 (passant de 28 incidents en 2020 à 73 incidents en 2023) avec un pic en 2022 (98 incidents). La courbe des victimes civiles, qui a connu également une

¹³ <https://reliefweb.int/report/niger/niger-tahoua-analyse-situationnelle-trimestrielle-au-31-mars-2023>

évolution de 2020 à 2021, a chuté en 2022 où le nombre de victimes civiles est passé de 170 à 23 avant de connaître à nouveau une augmentation en 2023. Le pic exceptionnel de 2021 est dû au grave incident sécuritaire de Tillia¹⁴ qui a fait plus de 120 morts¹⁵.

Pour l'année 2023, la région de Tahoua a déjà enregistré, à la date du 30 novembre, 73 incidents sécuritaires ayant fait 36 victimes civiles. Ce nombre (36) de victimes civiles dépasse déjà les nombres enregistrés en 2020 et 2022 avec respectivement 7 et 23 victimes civiles.

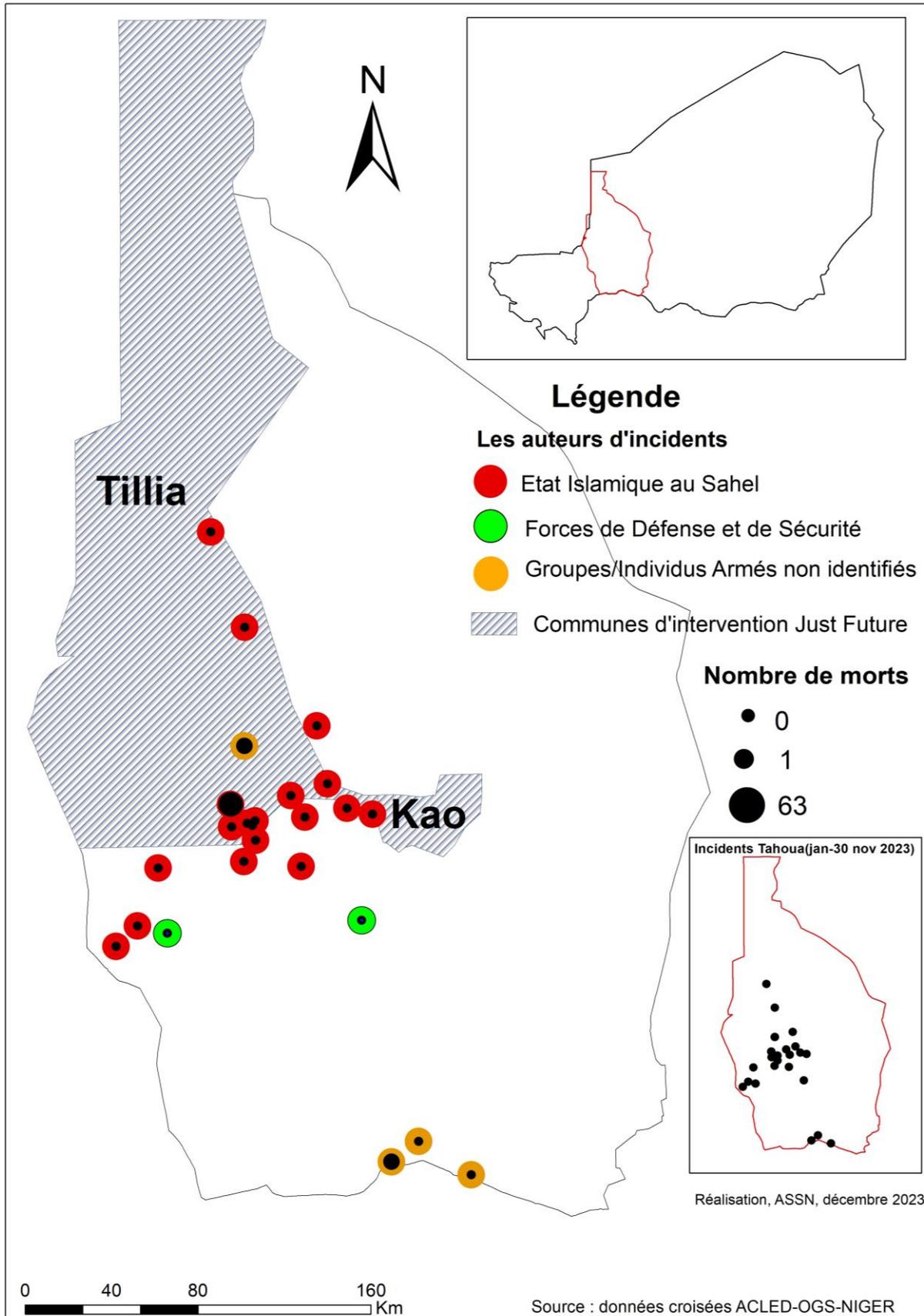
2.1. Présentation de la situation sécuritaire dans la région de Tahoua durant les mois d'août, septembre, octobre et novembre 2023

Au cours de la période couvrant les mois d'août à novembre 2023, la région de Tahoua a connu de nombreux incidents sécuritaires. Ces incidents sécuritaires sont, pour l'essentiel, l'œuvre des GANE Cette région est surtout marquée par les attaques de l'État Islamique au Sahel (EI-Sahel) comme l'indique la carte 3 ci-dessous. La commune de Tillia, qui est frontalière avec le Mali, est la plus exposée aux attaques armées djihadistes. Elle a connu un incident majeur le 02 octobre avec l'embuscade tendue par l'EI-Sahel aux FDS dans la zone de Tabatolte ayant engendré une soixantaine de morts et des blessés. La commune de Kao (département de Tchintabaraden) quant à elle est plutôt victime des attaques d'autres GANE, notamment celles liées à la criminalité transnationale organisée.

¹⁴ <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210322-niger-pr%C3%A8s-de-60-morts-dans-une-attaque-%C3%A0-tillia-au-nord-ouest-du-pays>

¹⁵ <https://www.hrw.org/fr/news/2021/08/11/niger-hausse-des-atrocites-commises-par-des-groupes-islamistes-armes>

Carte 3 : Répartition des incidents sécuritaires par auteurs dans la région de Tahoua durant les mois d'août-septembre-octobre-novembre 2023



2.1.1. Commune de Kao

La situation sécuritaire de la commune de Kao est sensiblement similaire à celle décrite dans le rapport OGS 4 : on est ainsi passé de 04 à 05 incidents sécuritaires entre les deux périodes. Les GANE continuent de s’attaquer aux populations civiles et à leurs biens, principalement sur les voies reliant les marchés. Les personnes allant vers ou revenant des marchés sont en effet les principales cibles. Elles sont dépouillées de leurs biens. La situation sécuritaire de Kao est également marquée par la persistance des conflits communautaires entre les agriculteurs et les éleveurs, notamment celui du 07 novembre 2023 ayant fait un mort et des blessés.

Kao	Types d'évènements	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réaction des victimes
15/08/2023	Attaque à main armée : les passagers de 03 véhicules se rendant au marché de Kao ont été attaqués et dépouillés de leurs biens : argent, téléphones, ...etc.	GANE	Membres de la communauté (passagers de véhicules se rendant au marché de Kao)	Droits à la libre circulation et à la propriété	Les victimes n’ont pas signalé immédiatement l’attaque aux autorités
04/09/2023	Attaque à main armée d’un véhicule de transport de personnes et d’une personne à moto : un blessé (la personne à moto lorsqu’elle a voulu s’enfuir pour chercher du secours). Les victimes ont été dépouillées de leurs biens (argent, téléphones)	GANE	Membres de la communauté (passagers d’un véhicule de transport en commun et d’une moto)	Droits à la libre circulation et à la propriété	Signalement aux autorités locales
07/09/2023	Attaque à main armée d’un véhicule : des personnes quittant le marché de Taritarkane ¹⁶ pour se rendre au marché de Kao ont fait l’objet d’une attaque des GANE. Les passagers ont été dépouillés de leurs téléphones et de leur argent	GANE	Membres de la communauté (personnes allant au marché de Kao)	Droits à la libre circulation et à la propriété	Signalement aux autorités locales
21/10/2023	Attaque à main armée : 08 individus armés à bord de quatre motos ont attaqué deux boutiques du village de Jiginawa situé à 27 km de la commune de Kao. Ils ont emporté une importante somme d’argent et des téléphones portables	GANE	Membres de la communauté (propriétaires de deux boutiques de commerce)	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
07/11/2023	Conflit entre agriculteurs et éleveurs : entrée des animaux des éleveurs peuls à la recherche des pâturages dans les champs des agriculteurs. L’utilisation d’armes blanches de part et d’autre a causé 01 mort du côté des éleveurs et plusieurs blessés dont 09 graves dans les 02 camps	Éleveurs	Agriculteurs	Droits à la vie, à l’intégrité physique et à la propriété	Signalement aux autorités locales

¹⁶ Le village de Taritarkane est situé dans la commune d’Akoubounou, mais l’attaque a eu lieu dans la commune de Kao.

2. 1. 2. Commune de Tillia

La situation sécuritaire s'est dégradée durant les quatre mois du monitoring avec des incidents sécuritaires signalés ayant quasiment triplé par rapport à la période du 4^{ème} rapport de l'OGS¹⁷. Il s'agit principalement de vols de bétail, d'embuscades contre des personnes et du prélèvement de la zakat. Le maire de la commune de Tillia a ainsi échappé à une tentative d'assassinat le 15 août 2023. Les FDS sont quant à elles tombées le 03 octobre 2023, dans une embuscade tendue par les GANE. Selon les sources locales, les GANE sont localisés dans la zone reliant Telemces, Gawey et Takanamate, où ils opèrent selon les informations rapportées par le point focal, avec la complicité de certains acteurs locaux¹⁸.

Tillia	Types d'évènements	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réaction des victimes
15/08/2023	Tentative d'assassinat du maire de Tillia et de sa suite (chauffeur et garde du corps) lors d'une embuscade tendue par 4 éléments d'un GANE sur 2 motos à Garin Ali ¹⁹ dans la commune de Tillia. Ils ont ouvert le feu sur le véhicule suite au refus du chauffeur de s'arrêter à leur signal.	GANE	Le maire, son chauffeur et son garde du corps	Droit à la libre circulation	Signalement aux autorités locales (chef de groupement, préfet, FDS et gouvernorat)
03/09/2023	Attaque à main armée : les GANE ont attaqué deux véhicules de transport en commun se rendant au marché hebdomadaire de Tillia. Les GANE ont dépouillé les passagers de leurs biens et de leur argent (environ trois millions) avant de disparaître.	GANE	Les passagers de deux véhicules de transport de personnes	Droits à la libre circulation et à la propriété	Signalement aux autorités locales
12/09/2023	Assassinat d'un militaire de la compagnie de Telemces : il a été attaqué avec une machette au marché par un individu armé qui lui a pris son arme. L'individu l'a abattu et a blessé 3 autres personnes	GANE	Un militaire et des personnes du marché de Tillia	Droits à la vie, à l'intégrité physique	Signalement aux autorités locales (préfet, responsables FDS, gouvernorat, chefs du village et du groupement)
03/10/2023	Embuscade contre des FDS : une mission mixte composée de militaires de l'opération Almahaou et de la Garde républicaine qui revenaient d'une mission à Tamalte au Mali est tombée dans une embuscade dans la zone de Tabatolte, commune de Tillia. Il y a plusieurs morts, des blessés et du matériel militaire emporté	GANE	FDS	Droits à la vie, à l'intégrité physique et à la propriété	Riposte et demande de renfort des FDS et signalement aux autorités (signalement au préfet et aux responsables FDS de Tillia et au Gouvernorat)
Nuit du 22 au 23/10/2023	Prélèvement de la Zakat : des membres des GANE à motos ont prélevé la Zakat dans plusieurs hameaux et villages de la commune de Tillia. Ils ont également emporté tous les animaux qu'ils ont trouvé	GANE	Les populations des villages de Tillia	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales

¹⁷ Voir GAZIBO (K.), MAHAMADOU (A.), MALAM (A.), « Observatoire de la Gouvernance de Sécurité : Rapport de monitoring n°4 », ASSN, juillet 2023 ; Disponible sur <https://bit.ly/ASSN52>

¹⁸ Point focal OGS de Tillia

¹⁹ Garin Ali est situé à cheval entre le village de Gawey et celui de Telemces.

17/11/2023	Attaque à main armée du campement de nomades peuls situé à 9 km à l'ouest de Assagaygay : un troupeau de 23 vaches a été emporté vers Tankadami	GANE	Les populations du campement de nomades peulhs, situé à 9 km à l'ouest de Assagaygay	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales
------------	---	------	--	----------------------	-----------------------------------

Le tableau ci-dessus montre que le contexte sécuritaire est précaire dans la commune de Tillia en raison de la présence des GANE notamment des éléments de l'EI-Sahel dans la zone frontalière avec le Mali²⁰. Les données collectées durant les mois de monitoring confirment la persistance de braquages et attaques à main armée mais également les vols de bétails et le prélèvement de la Zakat.

2.2. Réactions des différents acteurs de sécurité aux attaques dans la région de Tahoua

Tahoua	Date	Réactions des autorités	Activation du contrôle citoyen	Activation du contrôle indépendant	Offre des services publics	Évolution des événements
Kao : 05 incidents sécuritaires	15/08/2023	Aucune réaction des autorités car l'information n'était parvenue que tardivement aux autorités	Aucune activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Renforcement des patrouilles entre Abalak et Kao	Une enquête est en cours au moment de la rédaction du rapport
	04/09/2023	Intervention de la Gendarmerie	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offre de services publics	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	04/09/2023	L'attaque ayant eu lieu la nuit, la Gendarmerie ne s'était pas déplacée ²¹	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offre de services publics	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	21/10/2023	Constat et ratissage de la zone par les FDS	Information partagée (réseaux sociaux)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offre de services publics	Les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	07/11/2023	Constat et arrestation de plusieurs personnes dans les camps	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Prise en charge des blessés au centre de santé intégré de Kao	La situation est sous contrôle et le calme est revenu entre les deux communautés

²⁰ UNCHR. Protection Cluster, avril 2022.

²¹ Selon certaines sources, la Gendarmerie ne fait pas de déplacement nocturne.

Tillia : 06 incidents sécuritaires	02/08/2023	Les autorités ont renforcé les patrouilles dans la zone	Activation du contrôle citoyen : information partagée via les réseaux sociaux et la Radio communautaire	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Sécurisation du maire et de son entourage et renforcement des patrouilles dans la commune	D'après des sources locales un membre des GANE a été dénoncé et est recherché par les FDS au moment de la rédaction du rapport
	03/09/2023	Renforcement des patrouilles dans la zone	Activation du contrôle citoyen : information partagée via les réseaux sociaux et la Radio communautaire	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Renforcement des patrouilles dans la zone	D'après des sources locales les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	12/09/2023	Envoi d'une patrouille et ratissage de la zone par les FDS	Activation du contrôle citoyen : information partagée via les réseaux sociaux	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Une enquête pour meurtre et tentative de meurtre a été diligentée	L'auteur n'a pas été appréhendé au moment de la rédaction du rapport
	03/10/2023	Envoi d'une patrouille et ratissage de la zone par les FDS	Activation du contrôle citoyen : information partagée via les réseaux sociaux	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Renforcement de la patrouille dans la zone et évaluation des dégâts matériels occasionnés par l'attaque	D'après des sources locales les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 22 au 23/10/2023	Envoi d'une patrouille et ratissage de la zone par les FDS	Activation du contrôle citoyen : information partagée via les réseaux sociaux	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Renforcement de la patrouille dans la zone	D'après des sources locales les auteurs n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	17/11/2023	Envoi d'une patrouille et ratissage de la zone par les FDS	Activation du contrôle citoyen : information partagée via les réseaux sociaux	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Renforcement de la patrouille dans la zone	Les auteurs et les animaux n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport

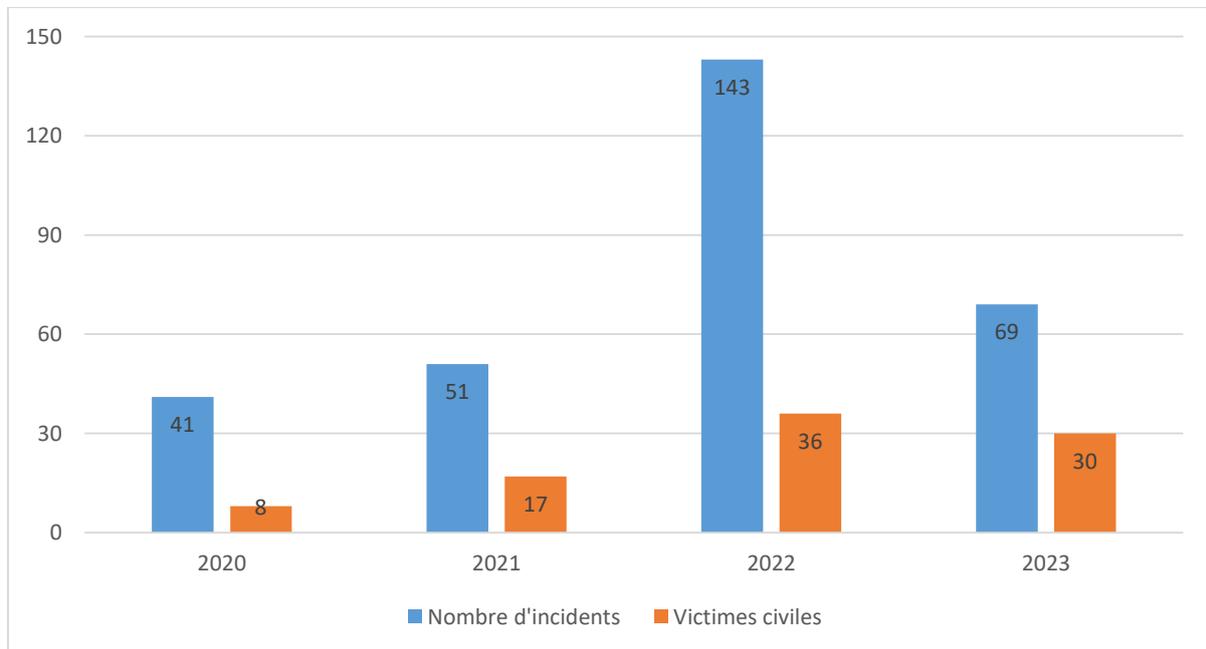
Les informations collectées durant le monitoring au niveau de la région de Tahoua permettent l'enregistrement de 11 incidents sécuritaires dans les localités concernées par le rapport desquels le constat suivant peut être posé :

- Sur les 11 incidents sécuritaires recensés, les Forces de défense et de sécurité (FDS) sont intervenues 09 fois.
- Sur les 11 incidents sécuritaires recensés, le contrôle citoyen a été activé 07 fois, une fois à Kao et 06 à Tilia.
- Sur les 11 incidents sécuritaires recensés, le contrôle indépendant n’a pas été activé, en raison de la dissolution des institutions de contrôle par les autorités issues du coup d’État du 26 juillet 2023.
- Dans les deux communes, on note la mobilisation d’une offre des services publics notamment dans 07 cas à travers notamment le renforcement des patrouilles et la prise en charge des blessés par les autorités locales.
- Les auteurs des incidents sécuritaires recensés n’ont pas été appréhendés par les autorités locales au moment de la rédaction du rapport.

3. La région de Maradi

La région de Maradi connaît depuis 2020 une dégradation de la situation sécuritaire avec une augmentation à la fois du nombre d’incidents sécuritaires et de celui des victimes civiles. L’année 2022 a été celle qui a enregistré le plus d’incidents sécuritaires et de victimes civiles avec 143 incidents et 36 victimes civiles. Quant à l’année 2023 (de janvier à novembre) elle enregistre déjà une tendance à la hausse comparativement aux années 2020 et 2021 tant au niveau du nombre d’incidents qu’au niveau des victimes civiles, avec respectivement 69 incidents en 2023 contre 41 en 2020, 51 en 2021 et 30 victimes civiles en 2023 contre 8 en 2020 et 17 en 2021 (cf. graphique 4).

Graphique 4 : Évolution annuelle des incidents et des victimes civiles dans la région de Maradi de 2020 à 2023

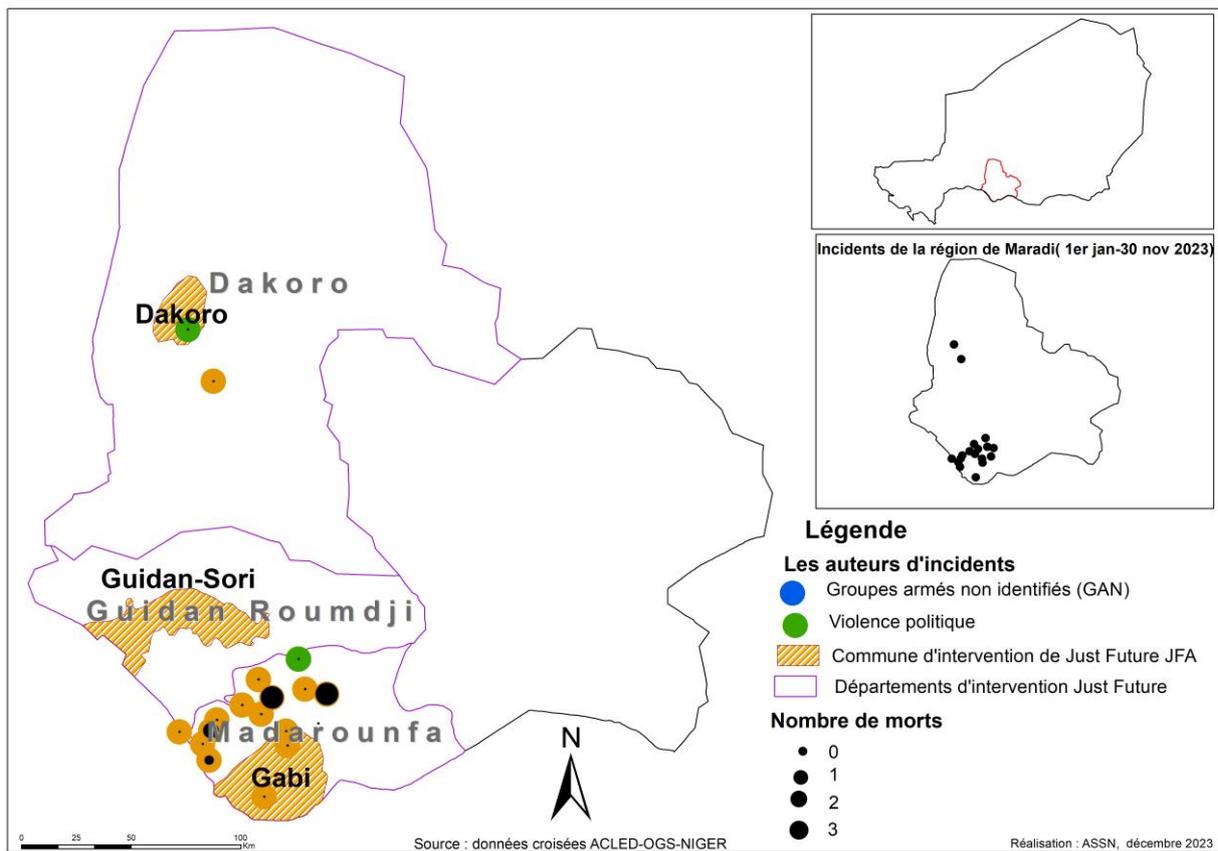


Source : données ACLED

3.1. Présentation de la situation sécuritaire dans la région de Maradi durant les mois d’août, septembre, octobre et novembre 2023

La région de Maradi est confrontée à des menaces multiformes (attaques, incursions de groupes armés, enlèvements, trafics de toutes sortes, extorsions de biens/vols, etc...), qui ont eu un impact négatif sur la sécurité des populations et de leurs biens. L’analyse des données des mois d’août, septembre, octobre et novembre 2023 montre une situation sécuritaire fragile tout comme il a déjà été relevé dans les rapports OGS n°1 (juin, juillet, août 2022), OGS n°2 (septembre, octobre et novembre 2022), OGS n°3 (décembre, janvier, février, mars 2023) et OGS n°4 (avril mai, juin et juillet). Il faut cependant noter que contrairement aux régions de Tillabéri et Tahoua où les incidents sécuritaires sont essentiellement l’œuvre des groupes djihadistes, les incidents enregistrés dans la région de Maradi sont principalement l’œuvre de groupes armés non identifiés, généralement localisés le long de la frontière sud avec le Nigeria (cf. carte 4).

Carte 4 : Répartition des incidents sécuritaires par auteurs dans la région de Maradi durant les mois d’août-septembre-octobre-novembre 2023



En tenant compte des informations fournies par les fiches, les communes de Dakoro, Gabi et Guidan-Sori sont épargnées par les incidents liés au terrorisme mais subissent les attaques d’autres groupes armés non étatiques et de bandits armés.

3.1.1. Département de Dakoro

La situation sécuritaire au cours de la période de monitoring dans la commune de Dakoro est assez similaire à celles déjà relevées dans les rapports précédents. Au cours des 4 mois du présent monitoring, les données recueillies font état de nombreux incidents sécuritaires : il s'agit notamment de vols de bétails, de téléphones, de braquages etc... Certains incidents liés au vol d'animaux ou de biens matériels semblent ne pas être déclarés au niveau de la police. Les attaques à main armée et les vols d'animaux ou de biens matériels paraissent s'être intensifiés à cause des mauvaises récoltes et de la fermeture de la frontière avec le Nigeria, consécutive aux sanctions adoptées par la CEDEAO après les événements du 26 juillet. À ces éléments, il faut ajouter l'existence d'un trafic d'armes et de drogue, qui charrient des incidents, comme ceux du 01/09/2023 et du 17/10/2023 au cours desquels, respectivement, un homme a été drogué et volé et la police a saisi un nombre important d'armes de gros calibres et des munitions.

Dakoro	Types d'événements	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réaction des victimes
Nuit du 23 au 24/08/2023	Vol à main armée dans deux commerces (alimentation) : plusieurs millions de francs CFA ont été emportés	GANÉ	Des commerçants de la commune de Dakoro	Droit à la propriété	Information et constat de la police
01/09/2023	Un conducteur de taxi-moto a été drogué par les GAN qui lui ont volé sa moto et son argent	GANÉ	Un conducteur de taxi-moto	Droit à la dignité et à la propriété	Signalement aux autorités locales
07/09/2023	Violence entre les jeunes de deux quartiers. Un match amical de football s'est transformé en affrontement	2 groupes de jeunes de deux quartiers de la commune de Dakoro	Les jeunes des 2 quartiers	Droit à l'intégrité physique	Signalement aux autorités locales
30/09/2023	Interpellation par la police d'un individu soupçonné d'appartenir à un réseau de kidnappeurs en lien avec le réseau du Nigeria. C'est dans le cadre d'une enquête sur l'existence d'un réseau de kidnappeurs, opérant de part et d'autre de la frontière avec le Nigeria, que l'individu tentant de récupérer une forte somme d'argent dans une agence de transfert d'argent (NITA) a été arrêté par la police	La police nationale	Un membre de GANÉ	Pas de droit violé (interpellation de l'individu par la police nationale dans le cadre d'une enquête sur des kidnappeurs)	Le membre du GANÉ s'est rendu à la police sans résistance
Nuit du 30/09/2023 au 01/10/2023	Vol dans une boutique : des biens matériels et de l'argent ont été emportés	GANÉ	Le propriétaire d'une boutique	Droit à la propriété	La victime a porté plainte au niveau de la police
Nuit du 05 au 06/10/2023	Arrestation de deux individus par la police probablement dénoncés par l'individu arrêté le 30/09/2023 dans le cadre de l'affaire de kidnapping	La police nationale	GANÉ	Pas de droit violé (interpellation par la police)	Les membres du GANÉ se sont rendus à la police sans résistance
17/10/2023	Arrestation de 06 personnes en possession d'armes de guerre, d'argent liquide et de drogue par la police nationale	La police nationale	GANÉ	Pas de droit violé (interpellation par la police)	Les membres du GANÉ se sont rendus à la police sans résistance

23/11/2023	Arrestation d'un individu au volant d'une voiture volée à Agadez	La police nationale	Conducteur d'une voiture volée	Pas de droit violé (interpellation par la police)	L'individu s'est rendu sans résistance
23/11/2023	Vol de bétail : 150 têtes d'animaux volées et récupérées par les éléments de la police de Dakoro	GANE	Les populations de la commune de Dakoro	Droit à la propriété	Signalement aux autorités locales

Comme dans les quatre rapports précédents, on constate que les principaux auteurs de violence dans la commune de Dakoro restent les GANE. Les auteurs des incidents semblent relever en majorité du grand banditisme. Les données recueillies à Dakoro montrent d'une part, que les GANE ont été très actifs avec des attaques contre les personnes et leurs biens et d'autre part, que les autorités locales notamment la police nationale ont engrangé des résultats dans leur effort de sécurisation des populations avec l'arrestation d'individus liés au grand banditisme. On note également la persistance d'incidents liés au trafic d'armes et de drogue, même s'ils ne sont pas prédominants.

3.1.2. Commune de Gabi

La situation sécuritaire dans la commune de Gabi reste inquiétante selon les observateurs locaux. Les données recueillies confirment d'ailleurs le constat au vu du nombre élevé d'incidents ayant causé la mort de plusieurs personnes et des nombreuses autres blessées. Malgré les différents dispositifs sécuritaires déployés par les nouvelles autorités, les GANE restent très actifs à certains endroits de la commune de Gabi, notamment les villages les plus proches de la frontière avec le Nigeria. On comptabilise durant la période du monitoring une vingtaine d'incidents sécuritaires touchant les personnes et leurs biens.

Gabi	Types d'événements	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réaction des victimes
01/08/2023	Attaque à main armée dans le village de Goulgoussaou : un troupeau de plus de 60 vaches a été emporté	GANE	Les habitants (propriétaires des animaux) du village de Goulgoussaou	Droit à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 02 au 03/08/2023	Double attaque à main armée : dans le village de Tokarawa (05 personnes ont été enlevées et une autre blessée) et dans le chef-lieu de la commune rurale de Sarkin Yamma Sofoua (05 personnes ont été également enlevées)	GANE	Les habitants du village de Tokarawa et du chef-lieu de la Commune rurale de Sarkin Yamma Sofoua	Droits à l'intégrité physique, à la dignité et à la propriété	Les habitants des deux villages ont tenté de poursuivre les GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 17 au 18/08/2023	Double attaque à main armée de deux villages voisins : dans le village de Dan Gamji, 03 personnes ont été tuées, une autre blessée et une fillette enlevée. À leur arrivée dans le village, les GANE auraient d'abord kidnappé la fillette pour leur servir de guide pour retrouver un domicile qu'ils	GANE	Les habitants des villages de Dan Gamji et de Rasta Koumaji	Droits à la vie, à l'intégrité physique et à la dignité	Les habitants des deux villages ont tenté de poursuivre les GANE et ont signalé les incidents aux autorités locales

	<p>auraient au préalable ciblé. Alertée, la population s'est interposée et c'est là que les 03 personnes ont été abattues. Dans le village de Rasta Koumaji à quelques km plus à l'ouest, 02 personnes sont enlevées, dont le chef du village. On ignore s'il s'agit des memes membres de GANE qui ont opéré à Dan Gamji. Les villageois ont poursuivi les GANE qui ont abattu deux personnes et blessé une autre</p>				
23/08/2023	<p>Attaque à main armée du chef-lieu de la commune de Gabi (05 personnes ont été enlevées dont le plus proche collaborateur²² du chef de canton de Gabi)</p>	GANE	Les habitants de la commune de Gabi	Droit à dignité et à la liberté	Les villageois ont tenté de poursuivre les GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Première semaine de septembre	<p>Attaque à main armée dans le village de Toné : au cours de leur incursion, les GANE ont blessé 03 personnes et emporté un troupeau de 12 bœufs appartenant à 04 personnes</p>	GANE	Les habitants du village de Toné	Droits à l'intégrité physique et à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
08/09/2023	<p>Attaque à main armée dans le hameau de Guidan Dan Daoura à 04 km de Toné : au cours de cette incursion 06 bœufs ont été volés</p>	GANE	Les habitants du village de Guidan Dan Daoura	Droit à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
08/09/2023	<p>Attaque à main armée dans les villages de Dan Gamji et Rasta Koumaji : au cours de ces incursions environ 70 petits ruminants ont été emportés</p>	GANE	Les habitants des villages de Dan Gamji et Rasta Koumaji	Droit à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
14/09/2023	<p>Attaque à main armée dans le village d'Erkyaou : au cours de cette incursion une vingtaine de petits ruminants ont été emportés</p>	GANE	Les habitants du village d'Erkyaou	Droit à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
21/09/2023	<p>Attaque à main armée dans le village de Garin Elhadj Damo : au cours de l'attaque, une femme a été mortellement blessée par balle</p>	GANE	Les habitants du village de Garin Elhadj Damo	Droit à la vie	Signalement de l'incident aux autorités locales

²² Ce notable était un acteur clé de la collaboration entre les FDS et la population. À ce titre, il a été désigné par les autorités locales de Gabi comme conseiller à la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP). Selon des sources locales, il aurait été spécifiquement visé dans l'attaque du 23 août.

17/10/2023	Braquage et enlèvement de personnes : 07 personnes des villages de Garin Maiguiya et de Garin Ali, revenant du marché hebdomadaire de Gabi à bord de 3 motos ont été braquées et kidnappées par les GANE	GANE	Membres des communautés de Garin Maiguiya et Garin Ali	Droits à la libre circulation, à la liberté et à la dignité	Signalement de l'incident aux autorités locales
20/10/2023	Atteintes contre les personnes et les biens : enlèvement d'un enfant et d'un bœuf par les GANE dans le village de Maiguero	GANE	Membres de la communauté de Maiguero (un enfant a été enlevé)	Droits à la libre circulation, à la liberté et à la dignité	Signalement de l'incident aux autorités locales
Nuit du 20 au 21/10/2023	Incursion dans un hameau situé entre Galadi, Maiguéro et Gabi Mayaki, dans la commune rurale de Gabi : une vingtaine de gros ruminants ont été emportés	GANE	Membres de la communauté	Droit à la propriété	Signalement de l'incident aux autorités locales
29/10/2023	Attaque à main armée d'un hameau situé à l'ouest de Daourawa, où un jeune garçon a été enlevé et son père passé à tabac et blessé par les GANE	GANE	Membres de la communauté de Daourawa	Droits à l'intégrité physique, à la liberté et à la dignité	Signalement de l'incident aux autorités locales
30/10/2023	Attaque à main armée dans le village de Chirgué : 03 femmes ont été enlevées et une personne blessée	GANE	Membres de la communauté de Chirgué	Droits à l'intégrité physique, à la liberté et à la dignité	Signalement de l'incident aux autorités locales
07/11/2023	Attaque à main armée dans le village de Rourouka Kada : enlèvement de deux (02) femmes allaitantes avec leurs brebis	GANE	Membres de la communauté de Rourouka Kada	Droits à l'intégrité physique, à la liberté et à la dignité	Signalement de l'incident aux autorités locales
08/11/2023	Attaque à main armée du campement touareg de Zango près de Rourouka Kada : 05 personnes dont (03) hommes et (02) enfants ont été enlevées	GANE	Les habitants du village de Zango.	Droits à la liberté et à la dignité	Signalement de l'incident aux autorités locales
09/11/2023	Attaque à main armée du village de Bima : 02 personnes ont été enlevées	GANE	Les habitants du village de Bima	Droits à la liberté et à la dignité	Signalement de l'incident aux autorités locales
Nuit du 11 au 12/11/2023	Attaque à main armée d'un hameau près du village de Hiyawa : 01 mort et 01 blessé	GANE	Les habitants d'un hameau près du village de Hiyawa	Droits à la vie et à l'intégrité physique	Signalement de l'incident aux autorités locales
Nuit du 19 au 20/11/2023	Attaque à main armée d'un campement peul de PDI (personnes déplacées internes) habitant sur un couloir de passage, près de Daourawa, village situé à environ 14 km au sud du chef-lieu de la commune rurale de Gabi : deux troupeaux de plus de 70 petits ruminants appartenant à (2) personnes ont été emportés	GANE	Les habitants d'un campement peul de PDI habitant sur un couloir de passage, près de Daourawa	Droit à la propriété	Signalement de l'incident aux autorités locales
21/11/2023	Enlèvement dans le village de Rourouka Kada : deux (2) adolescents partis au champ à l'ouest du village, ont été enlevés	GANE	Deux (2) adolescents du village de Rourouka Kada	Droits à la liberté et à la dignité	Signalement de l'incident aux autorités locales

On constate que les vingt (20) incidents sécuritaires sont répertoriés comme le fait des GANE, apparemment mus par la recherche de gains faciles. Leur mode opératoire consiste lors des attaques à enlever des personnes (pour exiger ensuite une rançon) et à emporter le bétail. Les enlèvements de mineurs (enfants et adolescents des deux sexes) sont un motif particulier de préoccupation. Ces attaques ont causé la mort de sept (07) personnes et blessé dix (10) autres, et se sont traduites également par l'enlèvement de quarante-trois (43) personnes et le vol de plus de trois cents têtes d'animaux. Selon les données disponibles, aucun cas d'attaque terroriste n'a été constaté.

3.1.3. Commune de Guidan-Sori

La situation sécuritaire dans la commune rurale de Guidan Sori s'est améliorée ces derniers mois selon des sources locales²³. Les données remontées par le point focal recensent néanmoins sept (07) incidents sécuritaires ayant fait des morts, des blessés, plusieurs personnes enlevées et des animaux emportés. De ce point de vue, la commune de Guidan-Sori partage avec celle de Gabi, quasiment les mêmes problématiques sécuritaires. Les enlèvements de personnes et les vols d'animaux constituent une part importante des activités des GANE.

Guidan-Sori	Types d'évènements	Auteurs	Victimes	Droits violés	Réaction des victimes
Nuit du 01 au 02/08/2023	Attaque à main armée dans le village de Gulgussaou : 60 vaches ont été emportées	GANE	Populations de Gulgussaou	Droit à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 02 au 03/08/2023	Attaque à main armée dans le village de Tokarawa : 05 personnes ont été enlevées et 01 autre blessée	GANE	Populations de Tokarawa	Droits à l'intégrité physique, à la dignité et à la liberté	Les villageois ont tenté de poursuivre les GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 17 au 18/08/2023	Attaque à main armée dans le village de Dan Gamji : 03 personnes dont 01 fillette ont été enlevées et 01 autre blessée	GANE	Populations de Dan Gamji	Droits à la vie, à l'intégrité physique et à la dignité	Les villageois ont tenté de poursuivre les GANE et ont signalé les incidents aux autorités locales
Nuit du 17 au 18/08/2023	Attaque à main armée dans le village de Rasta Kumaji : 02 personnes ont été enlevées dont le chef du village	GANE	Populations de Rasta Kumaji	Droits à la liberté et à la dignité	Les villageois ont tenté de poursuivre les GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 24 au 25/08/2023	Attaque à main armée dans le village de Tsoulla : 03 personnes ont été blessées dont 02 enfants de moins de 13 ans et des animaux ont été emportés	GANE	Populations de Tsoulla	Droits à l'intégrité physique et à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales

²³ Point focal OGS Guidan Sori.

Nuit du 25 au 26/09/2023	Attaque à main armée et vol de bétail dans le village de Sarkin Toudou Saboua	GANE	Populations du village de Sarkin Toudou Saboua	Droit à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales
Nuit du 25 au 26/11/2023	Attaque à main armée du village de Sarkin Toudou Saboua : un nombre important d'animaux a été emporté	GANE	Populations du village de Sarkin Toudou Saboua	Droit à la propriété	Les villageois ont tenté de poursuivre les GANE et ont signalé l'incident aux autorités locales

Le tableau ci-dessus résume les différents évènements recensés dans la commune de Guidan-Sori, les dates de survenue, les auteurs, les victimes, les droits violés et la réaction des victimes. On peut noter que les incidents sécuritaires sont réguliers sur les quatre mois du monitoring et concernent majoritairement des attaques et enlèvements de villageois, dont un nombre significatif de mineurs, et des vols de bétails. Ces faits sont perpétrés dans tous les cas recensés par des GANE.

3.2. Réactions des différents acteurs de sécurité aux attaques dans la région de Maradi

Cette partie fait le point sur la réaction ou l'absence de réaction des acteurs qui travaillent sur les questions liées à la sécurité lors des différents évènements recueillis par les points focaux. Le tableau suivant recense la réaction des acteurs de la société civile et fait état des offres des services publics et de l'évolution des évènements.

Maradi	Date	Réactions des autorités	Activation du contrôle citoyen	Activation du contrôle indépendant	Offre des services publics	Évolution des évènements
Dakoro : 09 incidents sécuritaires	Nuit du 23 au 24/08/2023	Les éléments de la police nationale se sont rendus sur les lieux pour le constat	Absence d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Le dispositif sécuritaire amélioré par l'augmentation des horaires de la patrouille et également la vigilance renforcée	Les GANE n'ont pas été retrouvés, mais l'enquête est en cours pour identifier les auteurs au moment de la rédaction du rapport
	01/09/2023	Les éléments de la police se sont rendus sur place pour constater les faits	Activation du contrôle citoyen (information partagée, sensibilisation des syndicats de taxi-moto, groupe professionnel de la victime, qui ont incité leurs membres à la prudence et au signalement de tout suspect)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Le dispositif sécuritaire a été renforcé avec un plus grand nombre de patrouilles et de fouilles des personnes suspectes les jours de marché.	Les GANE n'ont pas été retrouvés, mais l'enquête est en cours pour identifier les auteurs au moment de la rédaction du rapport
	07/09/2023	Intervention de la police et interpellation	Médiation et négociation avec les parties et la	Les institutions chargées du contrôle	Pas d'offre de services publics	Les jeunes ont été soumis au paiement

		de certains jeunes	fédération de football	indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023		d'une amende avant d'être libérés
30/09/2023	La police a ouvert une enquête en collaboration avec le CMCF pour tenter de retrouver toutes les personnes qui pourraient être impliquées dans les kidnappings	Pas d'activation du contrôle citoyen par peur des représailles		Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offre de services publics	L'individu arrêté et emprisonné est remis en liberté provisoire en attendant son procès au moment de la rédaction du rapport
Nuit du 30/09/2023 au 01/10/2023	Les éléments de la police se sont rendus sur le lieu de l'incident pour le constat et ont procédé à l'ouverture d'une enquête	Pas d'activation du contrôle citoyen		Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023.	Renforcement du dispositif sécuritaire à travers l'accroissement du nombre de patrouilles	Les GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
Nuit du 05 au 06/10/2023	Une enquête sur l'implication des deux individus est menée en collaboration avec les FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen		Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Pas d'offre de services publics.	Les deux individus sont mis en liberté provisoire après les enquêtes
17/10/2023	Ouverture d'une enquête pour situer les responsabilités	Pas d'activation du contrôle citoyen		Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023.	Le dispositif sécuritaire a été renforcé	Les personnes suspectées interpellées ont été placées en détention après les enquêtes
23/11/2023	Ouverture d'une enquête pour tenter de remonter la piste du réseau de voleurs de voitures	Pas d'activation du contrôle citoyen		Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Renforcement du dispositif sécuritaire avec des patrouilles mixtes sur l'axe de sortie et d'entrée de Dakoro	L'individu était en garde à vue au commissariat de police de Dakoro et les investigations continuent au moment de la rédaction du rapport
23/11/2023	Constat et poursuite de la CMCF	Pas d'activation du contrôle citoyen		Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Renforcement du dispositif sécuritaire avec des patrouilles mixtes sur l'axe de	Les animaux ont été retrouvés mais les suspects n'ont pas été appréhendés au moment de

					sortie et d'entrée de Dakoro	la rédaction du rapport
Gabi : 20 incidents sécuritaires	01/08/2023	Poursuite des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Activation du contrôle citoyen (réseaux sociaux et le "Souffle de Maradi" ont partagé les événements)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2013	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	49 vaches ont été retrouvées au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 17 au 18/08/2023	Poursuite des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Activation du contrôle citoyen (réseaux sociaux et le "Souffle de Maradi" ont partagé les événements)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2013	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Les otages et les suspects n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	23/08/2023	Poursuite des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Activation du contrôle citoyen (réseaux sociaux et le "Souffle de Maradi" ont partagé les événements)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Trois jours après les enlèvements, une rançon d'environ 4 millions de francs CFA aurait été demandée par les ravisseurs. Mais le 29/08, le corps sans vie du proche collaborateur du chef de canton de Gabi a été retrouvé dans la forêt classée de Baban Rafi à environ 15 km du chef-lieu de la commune de Gabi. Les autres otages et les GANE n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	Première semaine de septembre	Poursuite des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Les GANE et les animaux n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	08/09/2023	Poursuite des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Activation du contrôle citoyen (réseaux sociaux et le "Souffle de	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Les GANE et les animaux n'ont pas été retrouvés au moment de la

			Maradi" ont partagé les événements)	depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023		rédaction du rapport
08/09/2023	Poursuite des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Activation du contrôle citoyen (réseaux sociaux et le "Souffle de Maradi" ont partagé les événements)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Les GANE et les animaux n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport	
14/09/2023	Poursuite des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Les animaux ont été repris par l'opération « Faraoutar-Bushiya » au cours de la poursuite mais les GANE n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport	
21/09/2023	Poursuite des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Les GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport	
17/10/2023	Poursuite des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Les personnes enlevées n'ont pas été retrouvées et les GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport	
20/10/2023	Poursuite des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	L'enfant, le bœuf enlevé, ainsi que les suspects n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport	
Nuit du 20 au 21/10/2023	Poursuite des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Information partagée	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Les animaux ont été repris par l'opération « Faraoutar-Bushiya » au cours de la poursuite mais les suspects ont pu échapper et n'ont pas été	

						retrouvés au moment de la rédaction du rapport
29/10/2023	Poursuite des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Activation du contrôle citoyen (réseaux sociaux et le "Souffle de Maradi" ont partagé les événements)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	L'enfant enlevé et les suspects n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport	
30/10/2023	Poursuite des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Les personnes enlevées n'ont pas été retrouvées et les GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport	
07/11/2023	Poursuite des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Les deux femmes et les brebis n'ont pas été retrouvées et les suspects n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport	
08/11/2023	Poursuite des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'état du 26 juillet 2023	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	04 des 05 personnes enlevées ont pu s'échapper lors de la poursuite. La cinquième personne ainsi que les suspects n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport	
09/11/2023	Poursuite des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Les 02 personnes enlevées ont été libérées lors de la poursuite, mais les suspects n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport.	

	Nuit du 11 au 12/11/2023	Poursuite des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Les GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 19 au 20/11/2023	Poursuite des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Les animaux et les GANE n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	21/11/2023	Ratissage de la zone par les FDS	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Les deux adolescents ainsi que les suspects n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
	26/11/2023	Poursuite des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Pas d'activation du contrôle citoyen	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Les animaux et les GANE n'ont pas été retrouvés au moment de la rédaction du rapport
Guidan-Sori : 07 incidents sécuritaires	Nuit du 01 au 02/08/2023	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé à un ratissage le long de la zone	Activation du contrôle citoyen (réseaux sociaux et le "Souffle de Maradi" ont partagé les événements)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya ».	Les FDS ont retrouvé une partie des animaux (49 vaches retrouvées).
	Nuit du 02 au 03/08/2023	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé un ratissage le long de la zone	Activation du contrôle citoyen (réseaux sociaux et le "Souffle de Maradi" ont partagé les événements)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Les personnes enlevées n'ont pas été retrouvées ; les suspects n'ont pas, non plus, été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
	Nuit du 17 au 18/08/2023	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé un ratissage le long de la zone	Activation du contrôle citoyen (réseaux sociaux et le "Souffle de Maradi" ont partagé les événements)	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya ».	La fillette enlevée n'a pas été retrouvée et les suspects n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport

Nuit du 24 au 25/08/2023	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé un ratissage de la zone	Aucune structure de la société civile ne s'est rendue sur le lieu	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » et prise en charge médicale des blessés au CHD de Guidan Roudji	Les animaux ont été récupérés mais les GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
Nuit du 25 au 26/09/2023	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé un ratissage le long de la zone	Aucune structure de la société civile ne s'est rendue sur le lieu	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Le bétail emporté a été récupéré et restitué aux propriétaires mais les GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport
Nuit du 25 au 26/11/2023	Les FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya » ont engagé à leur tour un ratissage le long de la zone	Aucune structure de la société civile ne s'est rendue sur le lieu	Les institutions chargées du contrôle indépendant sont dissoutes depuis le coup d'Etat du 26 juillet 2023	Maillage des FDS de l'opération « Faraoutar-Bushiya »	Le bétail emporté a été récupéré et restitué aux propriétaires mais les GANE n'ont pas été appréhendés au moment de la rédaction du rapport

Les informations collectées durant les quatre mois de monitoring dans la région de Maradi permettent de faire le constat suivant en ce qui concerne les 36 incidents sécuritaires recensés :

- Les Forces de défense et de sécurité (FDS) sont intervenues à chaque fois.
- Le contrôle citoyen n'a été activé que 13 fois : 02 fois à Dakoro, 06 fois à Gabi et 05 fois à Guidan Sori.
- Le contrôle indépendant n'a pas été activé, en raison de la dissolution des institutions de contrôle par les autorités issues du coup d'Etat du 26 juillet 2023.
- Les autorités locales ont en fonction des cas augmenté le nombre des patrouilles.
- Certains otages et têtes de bétail ont été retrouvés mais les auteurs n'ont pas été appréhendés dans tous les incidents relevés.

4. Analyse de la gouvernance sécuritaire

Ainsi, selon les observations du monitoring effectué entre août et novembre 2023, la situation sécuritaire dans les trois régions d'étude a-t-elle connu une dégradation du fait de l'augmentation des incidents sécuritaires. Dans la région de Maradi, les sources du monitoring ont rapporté 36 incidents au cours des quatre mois du monitoring contre 18 incidents pour le rapport OGS 4. Dans celle de Tillabéri, 40 incidents ont été rapportés, ce qui montre une nette progression par rapport au monitoring précédent qui faisait état de 28 incidents sécuritaires. Dans la région de Tahoua, les sources du monitoring ont rapporté 11 incidents sécuritaires contre 6 pour le rapport OGS 4. Ces

incidents sécuritaires qui sont principalement le fait des GANE ont entraîné de nombreux morts et blessés, des personnes enlevées et des biens volés²⁴.

Dans ce contexte, ce paragraphe vise à apprécier la gouvernance sécuritaire observée dans les trois régions.

4.1. La qualité de l'offre sécuritaire

La qualité de l'offre sécuritaire durant la période du monitoring s'étendant d'août à novembre 2023 doit non seulement être appréciée en fonction des actions entreprises par les autorités politiques et militaires du Niger pour contrer les menaces sécuritaires mais aussi pour faire face à la suspension ou à la rupture de la coopération militaire avec certains partenaires internationaux, qui ont eu un impact à la fois sur le maillage du territoire mais aussi sur la synergie/coordination entre les différentes forces de défense et de sécurité.

4.1.1. Le maillage FDS

Dans le cadre des actions de sécurisation du territoire, des personnes et de leurs biens, le gouvernement de Mohamed Bazoum avait mis en place un découpage de l'espace territorial en « zones de Défense »²⁵ en ce qui concerne les Forces Armées Nigériennes (FAN), et créé des unités spécialisées dans chaque région en fonction du type de menaces en renforçant les Forces de Sécurité Intérieure (FSI, à savoir la Police, la Gendarmerie et la Garde nationale) à travers le développement du concept de « forces mobiles »²⁶. Un mécanisme de suivi de ce dispositif avait été mis en place à travers le Comité technique chargé du suivi des recommandations des Unités Mobiles et du maillage territorial des FSI, placé sous la présidence du ministre en charge de l'Intérieur. C'est ainsi que, en plus des opérations classiques de sécurité, des opérations spéciales et des brigades mobiles ont été opérationnalisées dans les trois régions d'étude. Pour rappel, comme indiqué dans les rapports OGS précédents, il s'agit :

Au niveau de la Région de Maradi :

- **Unités spéciales** : Compagnie Mobile de Contrôle des Frontières (CMCF).
- **Opération** : « Faraoutar Bushiya ».²⁷

Dans la Région de Tahoua :

- **Unités spéciales** : Compagnie Mobile de Contrôle des Frontières (CMCF) basée à Konni et Escadron polyvalent de la Garde nationale (Takanamat).
- **Opération** : « Shara ».²⁸

²⁴ La particularité des enlèvements dans la région de Tillabéri, contrairement à celle de Maradi où ils sont suivis de demande de rançon, est qu'ils seraient des mesures de représailles prises par les GANE, pour des faits de suspicion de complicité avec les autorités/FDS et/ou de refus de collaboration. Ce qui fait que les victimes sont généralement retrouvées assassinées <https://data.unhcr.org/en/documents/download/105020>

²⁵ Le territoire du Niger est divisé en huit (08) Zones de défense et une Circonscription Militaire (CMN). Chaque région dispose d'une zone de défense (Diffa Zone 5 ; Dosso Zone 7 ; Maradi Zone 6, Tahoua zone 4, Tillabéri Zone1, Zinder Zone 3) sauf Agadez qui en compte deux (Zones 2 et 8) et Niamey qui est érigé en circonscription militaire.

²⁶ Il convient de rappeler que les différentes forces de sécurité intérieure pouvant se retrouver en concomitance sur un même théâtre d'opération, la loi N° 22-45 du 12 décembre 2022 fixe « les règles relatives à la sécurité intérieure en matière d'interopérabilité et de coordination, établit les modalités d'intervention en zones rurales, urbaines et interurbaines et la protection des biens meubles et immeubles sur le territoire national », tout en définissant le schéma d'intervention des forces de sécurité intérieure.

²⁷ Force militaire dont la dénomination signifie « Chasse au hérisson » en langue haoussa.

²⁸ Shara (Balayer en langue Haoussa) est une opération militaire déployée dans la région de Tahoua.

Au niveau de la Région de Tillabéri :

- **Unités spéciales** : Compagnie Mobile de Contrôle des Frontières (CMCF) ; Escadron polyvalent de la Garde nationale ; « Groupe d'Action Rapide de Surveillance et d'Intervention : GAR-SI » de la Gendarmerie nationale.
- **Opérations** : Opération « Almahaou²⁹ » (rive gauche du fleuve, départements de Oualam, Banibangou, Ayoro) et Opération « Niya³⁰ » (rive droite du fleuve Niger comprenant les départements de : Say, Torodi, Gothèye, Téra et Bankilaré, Yarti (Sanam-Abala-Fillingué).

Les nouvelles autorités militaires au pouvoir ont présenté la question sécuritaire comme leur priorité, s'engageant à poursuivre les actions de sécurisation des personnes et des biens dans le cadre du dispositif précédemment mis en place sur toute l'étendue du territoire national. Pour contrer à la fois les attaques des GANE et la menace d'une intervention militaire brandie par la CEDEAO en réponse au coup d'Etat du 26 juillet 2023³¹, les nouvelles autorités ont ainsi renforcé ce maillage des FDS à l'échelle nationale, notamment à travers des déploiements ciblés et des appuis aériens dans les zones les plus exposées.

Carte 5. Carte indicative des zones de déploiement militaire au Niger



En outre, les nouvelles autorités ont parallèlement détaché des positionnements militaires aux frontières avec le Benin et le Nigeria pour faire face à l'éventualité d'une intervention de la FAC (Force en attente de la CEDEAO) à partir de ces deux Etats frontaliers.

²⁹ Force antidjihadiste nigérienne, qui signifie « Tourbillon » en langue Djerma. Voir DANDI (A.), DJEKA (S.), « Opérations militaires et protection des civils au Niger », ASSN, Mars 2023. Disponible sur : <https://bit.ly/ASSN3>

³⁰ Niya (Volonté en langue Haoussa) est une opération militaire déployée en février 2022 dans la zone sud-ouest de la région de Tillabéri proche du Burkina Faso (couvrant les départements de Say, Torodi, Gothèye, Téra et Bankilaré) pour lutter contre les groupes djihadistes liés à Al-Qaïda et à l'organisation État Islamique au Sahel (EI-Sahel).

³¹ www.grip.org/la-crise-du-niger-et-les-perspectives-dintervention-militaire-que-dit-le-droit-international/

4.1.2 Prestation (posture offensive ou défensive)

Depuis l'accession au pouvoir du CNSP³², le bulletin des opérations des FDS est désormais lu chaque semaine à la télévision nationale³³. D'après le bulletin hebdomadaire des opérations des FDS du 4 au 10 septembre 2023, dans la région de Tillabéri, dans la zone de l'opération Almahaou, une colonne composée de plusieurs motos ennemies et une base avancée terroriste ont été repérées à l'Est de Banibangu (commune d'Abala) à l'aide des moyens d'observation aériens des FDS nigériennes. Grâce à une frappe chirurgicale des vecteurs, une dizaine de terroristes ont été neutralisés et leurs postes de commandement avancés détruits³⁴. Le bulletin des opérations N°061/2023 du 25 septembre 2023 fait état de plusieurs saisies opérées par les FDS ainsi que d'individus suspectés mis hors d'état de nuire. Toujours à Tillabéri, dans le cadre de l'opération Almahaou (cf. carte 5), le 11 septembre, les FDS ont indiqué avoir appréhendé un individu suspecté de complicité avec les groupes armés terroristes tandis qu'au niveau de l'opération Niya, dans les villages de Yabale, Taka et Bandio sont signalées des opérations ayant permis d'appréhender 20 suspects, de neutraliser un terroriste, de détruire 15 tricycles et 25 motos ainsi que de saisir une importante quantité de pièces détachées et 10.000 litres de carburant destinés aux groupes armés terroristes. Selon le ministère de la Défense, la surveillance permanente de l'espace aérien a en outre permis aux vecteurs de l'armée de l'Air, en collaboration avec les vecteurs des pays amis partenaires, d'observer et de neutraliser à plusieurs endroits (dans la région de Tillabéri et à la frontière avec le Burkina Faso) des regroupements de terroristes³⁵. Dans la région de Tahoua, dans la zone d'opération Shara, les FDS lors d'une mission de reconnaissance sur l'axe Illibat-Zakat, ont découvert et saisi une arme de type AK47, avec quatre chargeurs et des pièces détachées de motos, dans une localité située à 11 kms d'In-Arounat³⁶. Dans la région de Maradi, dans la zone d'opération Faraouta Boushia, dans la nuit du 16 au 17 octobre 2023, dans les environs de Madarounfa, les FDS sont intervenues pour intercepter puis récupérer des mains des bandits armés un nombre important de bétail précédemment volé³⁷. Selon le bulletin des opérations des FDS du 30 octobre au 5 novembre 2023³⁸, dans la nuit du 4 novembre 2023, un groupe de bandits lourdement armés et revêtus d'uniformes militaires avait attaqué un poste des FDS dans les environs d'Abala, mais la riposte des FDS a permis de repousser l'attaque et forcé les assaillants à se replier. Le même jour, une unité des FDS se déplaçant d'Inates vers Ayerou, a été prise pour cible par des tirs de harcèlement de la part de GANE : les FDS ont indiqué avoir repoussé les assaillants et lancé une opération de ratissage. Le 5 novembre, à la suite d'une incursion de bandits armés dans la localité de Safala située à environ 15 km au sud-est d'Abalak ayant pour objet le vol des bétails, le détachement des FDS stationné à Abalak alerté, s'est rendu sur les lieux et a réussi à mettre les assaillants en déroute et à récupérer plus de 136 têtes de gros ruminants.

Cependant, depuis le coup d'Etat intervenu le 26 juillet, les FDS semblent être régulièrement visées par des attaques meurtrières. Selon le ministère de la Défense du Niger, dans la nuit du 02 au 03 octobre, « un détachement des forces de sécurité a fait l'objet d'une attaque complexe au nord-ouest de Tabatol, combinant l'utilisation d'engins explosifs improvisés et de véhicules kamikazes par plus

³² McCullough A., Sandor A., Briefing: How a Mutiny became a (nother) Coup: The Politics of Counterinsurgency and International Military Partnerships in Niger, *African Affairs*, 2024; adad034, <https://doi.org/10.1093/afraf/adad034>

³³ Bulletin hebdomadaire des activités des FDS du 4 au 10 septembre 2023, disponible sur : <https://nigerinter.com/2023/09/16/lutte-contre-linsecurite-les-fds-dans-la-poursuite-des-actions-de-securisation-des-personnes-et-des-biens/>

³⁴ <https://airinfoagadez.com/2023/12/11/niger-nous-avons-reussi-a-reorganiser-notre-systeme-de-defense-affirme-le-general-tiani/>

³⁵ <https://al24news.com/fr/niger-une-vingtaine-de-terroristes-neutralises-dans-louest-du-pays/>

³⁶ <https://nigerinter.com/2023/09/27/lutte-contre-le-terrorisme-dimportantes-saisies-operees-par-les-fds-nigeriennes/>

³⁷ <https://www.africa-press.net/niger/politique/securite-trois-3-bandits-neutralises-six-captures-et-un-important-lot-de-materiels-saisi-par-larmee-nigerienne>

³⁸ <https://nigerinter.com/2023/11/10/lutte-contre-linsecurite-les-fds-poursuivent-la-traque-de-lennemi/>

d'une centaine de terroristes ». L'attaque a eu lieu près de la frontière du Mali, lors d'opérations visant à « neutraliser la menace que constitue l'El-Sahel [et] a causé la mort de 29 soldats et blessé gravement 02 autres »³⁹. À la mi-août, au moins 17 soldats avaient été tués et 20 blessés dans une attaque djihadiste perpétrée près de la frontière entre le Niger et le Burkina Faso.

Par ailleurs, les autorités militaires ont cherché à créer des structures nouvelles, à l'instar du Fonds de Solidarité pour la Sauvegarde de la Patrie (FSSP), créé le 11 octobre 2023, et de la Commission de la lutte contre la délinquance économique, financière et fiscale (COLDEFF)⁴⁰ chargée de recouvrer tous les biens publics illégalement acquis et/ou détournés, qui sont des leviers de mobilisation de ressources permettant de financer les activités militaires sur le terrain ainsi que les appuis au renforcement des capacités des FDS. En effet, dans le cadre du financement des opérations militaires, le CNSP - touché par les sanctions de la CEDEAO et affaibli sur le plan financier et monétaire par la suspension des aides publiques provenant des acteurs internationaux et le gel des avoirs du Niger par l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)- a décidé qu'une partie des Fonds mobilisés à travers ces deux structures supporterait les efforts de guerre contre les GANE⁴¹. La spécificité du FSSP est ainsi qu'il est conçu comme un mécanisme de mobilisation des ressources qui vise à contribuer au financement des actions de renforcement des capacités opérationnelles des FDS engagées dans la lutte contre le terrorisme et l'insécurité en les dotant d'armement et de moyens logistiques, notamment de matériel de transport⁴². Le FSSP est voué à intervenir également dans la prise en charge des citoyens victimes de déplacements forcés liés à l'insécurité, leur relocalisation, leur réintégration et leur retour volontaire ainsi que dans la mobilisation sociale des populations dans le cadre des actions citoyennes⁴³. Ces ressources ont ainsi pour vocation d'atténuer les effets de la suspension de l'aide internationale dans le domaine de la sécurité.

4.1.3 Les mécanismes de coordination dans le domaine de la sécurité nationale et sous-régionale

Depuis le 26 juillet 2023, la présence militaire s'est affirmée à différents échelons du pouvoir (Présidence, Gouvernement, régions). Le CNSP a ainsi nommé le 1^{er} août 2023 des officiers généraux et supérieurs des FDS à la tête de chacune des huit régions que compte le Niger et attribué aux FDS deux ministères clefs en matière de sécurité, à savoir le ministère de la Défense nationale attribué au Général Salifou Mody (ancien chef d'état-major des FAN, remercié au printemps 2023 par le Président

³⁹ <https://www.france24.com/fr/afrique/20231003-niger-29-soldats-tues-dans-l-attaque-terroriste-la-plus-meurtriere-depuis-le-coup-d-etat>

⁴⁰ La Commission de la lutte contre la délinquance économique, financière et fiscale (COLDEFF) a été créée par l'ordonnance n°2023-09 du 23 septembre 2023.

⁴¹ Voir Ordonnance N°2023-13 du 11 octobre 2023 portant création d'un Fonds de Solidarité pour la Sauvegarde de la Patrie.

Les ressources du Fonds de Solidarité pour la Sauvegarde de la Patrie sont appelées à être constituées par un prélèvement sur certaines rubriques de la structure des prix des hydrocarbures, un prélèvement sur les recettes provenant des redevances annuelles des régulations versées à l'Agence de Régulation des Communications Électronique et de la Poste (ARCEP) par les opérateurs titulaires d'une licence, d'une convention ou d'une autorisation. Un prélèvement de 10 francs CFA sur les tickets de transport terrestre et des péages routiers ainsi qu'un prélèvement de mille francs CFA (1000f) sur les tickets des transports aériens, un prélèvement de 10 francs CFA sur chaque appel et chaque souscription au forfait internet par consentement du consommateur, un prélèvement de 10% sur la taxe prélevée sur les nuitées d'hôtel, des contributions volontaires financières ou en nature des populations, des entreprises publiques et privées et de tout autre opérateur économique ainsi que des ONG, associations, projets et programmes de Développement, et des contributions volontaires financières et en nature de la Diaspora.

⁴² <https://lesechosduniger.com/2023/10/17/niger-le-cnsp-lance-officiellement-le-fonds-de-solidarite-pour-la-sauvegarde-de-la-patrie/>

⁴³ <https://www.actuniger.com/politique/19650-fonds-de-solidarite-les-membres-du-cnsp-deboursent-20-millions-et-renoncent-aux-avantages-lies-a-leurs-fonctions.html>

Mohamed Bazoum⁴⁴) et le ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique, attribué au Général Toumba⁴⁵.

L'avènement du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) depuis le 26 juillet 2023 a conduit au rapprochement des militaires au pouvoir au Niger avec les régimes militaires des Etats voisins du Liptako-Gourma à savoir le Burkina et le Mali⁴⁶. Les autorités militaires au pouvoir ont ainsi initié tout d'abord avec le Mali et le Burkina Faso des missions de coordination militaires afin de mutualiser leurs efforts dans la lutte contre le terrorisme dans la zone du Liptako-Gourma mais aussi de s'opposer à une éventuelle intervention de la CEDEAO. La collaboration entre les trois pays s'est en effet affirmée depuis le coup d'Etat du 26 juillet, traduisant la volonté des autorités militaires au pouvoir dans les trois Etats de faire front commun, alors que le Président Bazoum avait pris ses distances avec les gouvernements du Mali et du Burkina à la suite des coups d'Etat survenus dans ces pays entre 2020 et 2022. Ainsi ⁴⁷, les Forces de Défense et de Sécurité du Burkina Faso et du Mali ont-elles été autorisées à intervenir en territoire nigérien en cas d'agression⁴⁸ de la CEDEAO, tandis qu'était également décidée la mutualisation des forces dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisée. C'est dans ce cadre que les FDS du Niger, en coordination avec les forces armées du Burkina Faso et du Mali, ont convenu d'un maillage de leurs forces dans plusieurs missions communes. À titre illustratif, une coordination des forces nigériennes et burkinabé a été instaurée, à travers des opérations dénommées « reconquêtes du territoire » sur la frontière entre le Burkina Faso et le Niger. Selon le ministre nigérien de la Défense, « *au-delà des missions ponctuelles, nous envisageons de faire des opérations régulières et permanentes sur le terrain entre nos différentes forces armées pour permettre à nos forces d'occuper le terrain, de prendre le contrôle du terrain et qu'on ne puisse pas laisser un seul centimètre aux terroristes* »⁴⁹.

Par ailleurs, les régimes militaires du Burkina Faso et du Mali ont immédiatement exprimé leur désaccord avec les sanctions et les menaces d'intervention militaire de la CEDEAO au Niger visant à réinstaller le président déchu et prévenu l'organisation sous-régionale que toute intervention militaire contre le Niger serait assimilée « à une déclaration de guerre » à leur encontre. Ils ont par ailleurs menacé de quitter la communauté économique et affirmé leur soutien aux putschistes nigériens⁵⁰. La mutualisation des forces militaires des trois Etats s'est accompagnée d'autres efforts notamment de la sécurisation du tronçon Kayes-Téra (voie reliant le Niger et le Burkina Faso) et des villages environnants. C'est ce qui a permis par exemple le ravitaillement du Niger en produits de premières nécessités (produits alimentaires et pharmaceutiques) par le Burkina Faso malgré les sanctions internationales.

Les trois Etats sont allés plus loin en instituant une alliance entre eux afin de mutualiser leurs forces pour faire face aux défis qu'ils partagent. En effet, ils ont créé le 16 septembre 2023 l'Alliance des États du Sahel (AES), dans le but « d'établir une architecture de défense collective et d'assistance mutuelle ». Cette alliance traduit une volonté et un effort de coopération accrue entre les forces de

⁴⁴ www.nigerfocus.com/securite-le-niger-a-un-nouveau-chef-detat-major-des-armees/

⁴⁵ afrique.tv5monde.com/information/niger-qui-sont-les-hommes-forts-du-nouveau-regime-autour-du-general-tiani

⁴⁶ <https://theconversation.com/burkina-faso-mali-et-niger-signent-un-pacte-de-defense-lalliance-des-etats-du-sahel-en-quete-dautonomie-strategique-215361>

⁴⁷ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/08/25/niger-les-militaires-au-pouvoir-autorisent-le-burkina-faso-et-le-mali-a-intervenir-sur-leur-sol-en-cas-d-agression_6186482_3212.html

⁴⁸ <https://www.france24.com/fr/afrique/20230824-niger-la-junte-autorisera-les-arm%C3%A9es-du-burkina-et-du-mali-%C3%A0-intervenir-en-cas-d-agression>

⁴⁹ https://www.koaci.com/article/2022/08/22/burkina-faso/politique/burkina-faso-niger-les-deux-pays-renforcent-leur-cooperation-dans-la-lutte-contre-le-terrorisme_162578.html

⁵⁰ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/08/09/niger-comprendre-la-situation-apres-le-coup-d-etat-en-six-questions_6184961_3212.html

ces trois pays⁵¹ et vise à assurer la défense des populations de ces Etats, à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et à combattre la criminalité organisée dans la région du Liptako-Gourma⁵². La Charte du Liptako-Gourma, document qui sous-tend cette alliance, prévoit également que les trois pays se protègent mutuellement, notamment en ce qui concerne leurs frontières. Leurs armées auront la possibilité d'opérer dans l'ensemble de cet espace, en particulier dans la poursuite des terroristes au-delà des frontières⁵³. Les dispositions de la Charte permettent aussi à chaque partie de pourchasser ou de combattre les groupes armés rebelles cherchant refuge sur leurs territoires respectifs.

En outre, l'Alliance établit que toute atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'une des parties contractantes sera considérée comme une agression contre les autres, engageant ainsi une obligation d'assistance mutuelle, y compris l'usage de la force armée pour rétablir la sécurité. Il faut par ailleurs souligner que dans sa charte, l'AES, n'exclut pas de nouvelles adhésions de la part de pays qui partagent les mêmes réalités et objectifs.

La création de l'AES apparaît comme une sorte de réponse aux menaces de la CEDEAO, tout en s'expliquant également par l'échec du G5 Sahel duquel les trois États s'étaient successivement retirés, le Mali en 2021, le Burkina Faso et le Niger en 2023. On note en effet une volonté des régimes militaires de mutualiser leurs efforts pour la sécurité du Sahel, en finançant sur fonds propres les dépenses liées à la lutte contre le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisée. La question du financement a en effet contribué à l'échec du G5 Sahel, créé en 2014 par la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad. Sans mandat de l'ONU, donc ne recevant pas de soutien financier des Nations unies, la force conjointe du G5 Sahel mise en place en 2017 pour lutter contre les groupes armés djihadistes dans la région a peiné à mobiliser les ressources pour atteindre ses objectifs⁵⁴.

⁵¹ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/12/14/l-alliance-des-etats-du-sahel-pari-securitaire-et-acte-de-defiance-diplomatique_6205820_3212.html

⁵² La Charte du Liptako-Gourma, ainsi dénommée en référence à la zone dite des "trois frontières", où se concentre la menace djihadiste, dénombre 17 articles. Ceux-ci couvrent différents champs d'application.

⁵³ <https://www.aa.com.tr/fr/monde/l-alliance-des-%C3%A9tats-du-sahel-aes-un-tournant-d%C3%A9cisif-pour-l-afrique-de-l-ouest-/2998753>

⁵⁴ <https://www.bbc.com/afrique/articles/c72e2vrqn0po>

Quelques Dispositions de la Charte du Liptako-Gourma instituant l'Alliance des États du Sahel

Article premier.

Par la présente Charte, dénommée Charte du Liptako-Gourma, les Parties contractantes instituent entre elles l'Alliance des États du Sahel, en abrégé « AES ».

Article 2.

L'objectif visé par la Charte est d'établir une architecture de défense collective et d'assistance mutuelle aux Parties contractantes.

Article 3.

Les Parties contractantes mettront en place ultérieurement les organes nécessaires au fonctionnement et mécanismes subséquents de l'Alliance et définiront les modalités de son fonctionnement.

Article 4.

Les Parties contractantes s'engagent à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et la criminalité en bande organisée dans l'espace commun de l'Alliance.

Article 5.

Les Parties contractantes œuvreront en outre à la prévention, la gestion et au règlement de toute rébellion armée ou autre menace portant atteinte à l'intégrité du territoire et à la souveraineté de chacun des pays membres de l'Alliance, en privilégiant les voies pacifiques et diplomatiques et, en cas de nécessité, à user de la force pour faire face aux situations de rupture de la paix et de la stabilité.

Article 6.

Toute atteinte à la souveraineté et à l'intégrité du territoire d'une ou plusieurs Parties contractantes sera considérée comme une agression contre les autres Parties et engagera un devoir d'assistance et de secours de toutes les Parties, de manière individuelle ou collective, y compris l'emploi de la force armée, pour rétablir et assurer la sécurité au sein de l'espace couvert par l'Alliance.

Article 7.

L'agression, telle qu'évoquée à l'article 6 comprend également toute attaque contre les Forces de défense et de sécurité de l'une ou plusieurs Parties contractantes, y compris lorsque celles-ci sont déployées à titre national sur un théâtre d'opération en dehors de l'espace de l'Alliance ; toute attaque et en tous lieux, contre les navires ou aéronefs de l'une ou plusieurs Parties.

Article 8.

Les Parties s'engagent à

- ne pas recourir entre elles, à la menace, à l'emploi de la force ou à l'agression, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'une Partie ;
- ne pas faire de blocus des ports, des routes, des côtes ou des infrastructures stratégiques d'une Partie par les forces armées ;
- ne pas à partir d'un territoire mis à la disposition par une Partie, perpétrer des attaques ou des agressions contre une autre Partie ou des états tiers ;
- ne pas à partir du territoire d'une Partie permettre à des groupes armés, des forces armées irrégulières ou des mercenaires de perpétrer des attaques contre un pays du champ.

Article 9.

Les décisions de l'Alliance sont prises à l'unanimité des États Parties.

Article 10.

Le financement de l'Alliance est assuré par les contributions des États Parties.

Article 11.

La présente Charte peut être ouverte à tout autre État partageant les mêmes réalités géographiques, politiques, socio-culturelles qui accepte les objectifs de l'Alliance.

La demande d'adhésion est acceptée à l'unanimité des États Parties.

4.1.4. La réorganisation de la coopération militaire avec les partenaires internationaux

Le Niger a en outre entrepris, pour compenser les sanctions internationales adoptées suite au coup d'Etat, de diversifier ses partenariats notamment dans le domaine de la sécurité. En effet, depuis le 26 juillet 2023, les relations entre le Niger et ses partenaires européens, principalement la France et l'Union européenne, se sont tendues puis gravement détériorées, tandis que les autres partenaires transatlantiques, dont les États-Unis et l'Allemagne tentaient de maintenir leur présence militaire au Niger malgré leur condamnation du coup d'Etat. La France et l'UE ont refusé de reconnaître les autorités militaires nigériennes et, exigeant la libération du président déchu et son rétablissement au pouvoir, ont adopté des sanctions contre les nouvelles autorités nigériennes. Ces dernières, en retour, ont dénoncé le 03 août, date anniversaire de l'indépendance nationale, les accords de coopération avec la France dans le domaine de la sécurité et de la défense - concernant notamment le « stationnement » du détachement français et le « statut » des militaires présents dans le cadre de la lutte anti-djihadiste⁵⁵ - et annulé l'accord de coopération militaire avec l'Union européenne. Les effectifs militaires français estimés à 1500 étaient déployés⁵⁶ à la fois dans la capitale Niamey (abritant une base aérienne projetée (BAP) où stationnait le gros des effectifs des soldats et aviateurs français présents au Niger) et sur deux postes avancés dans le nord-ouest, à Ouallam et Tabarey-Barey (région de Tillabéri). L'aggravation des tensions entre le Niger et la France suite au refus de celle-ci de reconnaître les putschistes au pouvoir, et les manifestations populaires qui s'en sont suivies⁵⁷, ont obligé les soldats français à rester confinés dans leurs bases. La France a finalement acté la fin de sa présence militaire au Niger le 24 septembre 2023 et a débuté le retrait de ses troupes le 5 octobre⁵⁸. S'agissant de l'Union européenne, la suspension de son appui budgétaire et son annonce en octobre de sanctions contre le Niger, ont conduit les nouvelles autorités nigériennes à dénoncer les deux accords encadrant l'appui européen aux FDS. EUCAP Sahel⁵⁹, la mission civile d'environ 130 hommes, créée en 2012 pour appuyer les forces de sécurité intérieures du pays, et l'EUMPM, la mission militaire créée depuis 2022 pour aider les militaires nigériens à lutter contre le terrorisme⁶⁰ ont en réponse à cette mesure été dissoutes.

Les autorités nigériennes ont par ailleurs abrogé le 30 novembre 2023, la Loi n° 2015-36 du 26 mai 2015 relative à la lutte contre le trafic illicite de migrants. Le document avait été adopté dans le cadre de la coopération avec l'UE⁶¹ et visait à contrer l'intensification du phénomène migratoire vers les pays européens⁶², depuis la déstabilisation de la Libye en 2011. L'Union européenne avait, en effet, dans ce cadre initié des programmes de coopération avec le Niger, considéré comme un pays stratégique pour lutter contre la migration clandestine⁶³. Il a, à ce titre, bénéficié d'importants

⁵⁵ <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230804-niger-la-junte-d%C3%A9nonce-des-accords-militaires-avec-la-france-et-riposter-a-toute-agression-de-la-c%C3%A9d%C3%A9>

⁵⁶ <https://www.lefigaro.fr/international/niger-les-derniers-militaires-francais-ont-quitte-le-pays-20231222>

⁵⁷ Voir par exemple <https://www.jeuneafrique.com/1478899/politique/au-niger-nouvelles-manifestations-pour-reclamer-le-depart-des-soldats-francais/>

⁵⁸ Ce retrait des militaires français s'est achevé le 22 décembre 2023, mettant ainsi fin à la coopération militaire entre le Niger et la France mais aussi à la présence diplomatique française dans le pays.

⁵⁹ www.eucap-sahel.eu/qui-nous-sommes/

⁶⁰ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/12/06/le-niger-choisit-la-russie-contre-les-europeens_6204175_3212.html

⁶¹ Cette loi de 2015 prévoyait des poursuites pour tout Nigérien facilitant le transport de migrants étrangers vers le nord, en particulier vers la Libye et l'Algérie. Le texte avait été adopté à la demande expresse de Bruxelles, pour tenter de maîtriser les flux migratoires toujours plus conséquents aux portes de l'Europe.

⁶² Selon l'Agence européenne des frontières (FRONTEX), environ un million de migrants a gagné l'Europe au cours de la seule année 2015.

⁶³ https://www.lesechos.fr/04/09/2015/lesechos.fr/021305247399_migrants-vers-l-europe--pourquoi-cette-acceleration--htm.

⁶³ Pour l'UE, le Niger est dans « une situation géographique cruciale pour les flux migratoires vers l'Europe » puisque 90% des migrants d'Afrique de l'Ouest passent par ce pays pour rejoindre la Libye et la moitié des migrants rentrés illégalement en 2014 en Italie est venue par la Libye selon FRONTEX. Voir à ce sujet, ABDOU-HASSAN, A., « *Le Niger, pays stratégique de prévention de l'immigration illégale pour l'UE* » : <http://www.slateafrique.com/650899/niger-migrants>, Consulté le 22 octobre 2015.

investissements dans le cadre de l'accueil, de l'hébergement provisoire, de la prise en charge et de l'aide au retour des migrants qui transitent sur son territoire. Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le Niger a bloqué plus de 95.200 migrants depuis l'instauration de la loi relative à la migration clandestine, avec une diminution significative du nombre de migrants transitant par le pays⁶⁴. Cette approche initiée sous les présidences Issoufou et Bazoum a toujours fait l'objet de nombreuses contestations au Niger, notamment de la part d'organisations de la société civile⁶⁵.

Ces tensions avec les partenaires internationaux concernent aussi les Nations unies dont le Niger a ordonné l'expulsion de la coordinatrice résidente le 10 octobre 2023.⁶⁶

Au plan régional, le Niger s'est vu suspendu des instances de l'UA et a été sévèrement condamné par la CEDEAO à travers les sanctions économiques ci-dessus mentionnées mais à travers la menace d'une intervention militaire : le 30 juillet 2023, la CEDEAO s'est en effet déclarée prête à « [p]rendre toutes les mesures nécessaires, [...] pour assurer le rétablissement de l'ordre constitutionnel en République du Niger » et précise que « lesdites mesures peuvent inclure l'usage de la force »⁶⁷.

La coopération bilatérale semble avoir été moins affectée par les événements du 26 juillet à l'exception de celle avec la France et les pays de la CEDEAO. Les partenaires traditionnels occidentaux comme les États-Unis, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et africains comme l'Algérie, le Togo, s'ils ont condamné le coup d'État ou suspendu dans un premier temps leur aide et appui aux autorités militaires ont repris progressivement leurs relations avec le Niger. Les États-Unis ont ainsi envoyé une nouvelle ambassadrice au Niger. La Chine a dépêché une délégation qui a rencontré les militaires au pouvoir⁶⁸. L'Italie et l'Allemagne disposaient alors d'un peu plus de 100 soldats stationnés au Niger. En novembre, le ministre nigérien de la Défense et le directeur général de la stratégie et des opérations du ministère fédéral allemand de la Défense se sont entretenus dans le cadre du renforcement de la coopération militaire entre le Niger et la République Fédérale d'Allemagne⁶⁹.

La Russie a également clairement condamné le coup d'État⁷⁰. Depuis, les autorités nigériennes ont annoncé le « renforcement de la coopération dans le domaine de la défense » avec la Russie, qui a toujours plaidé pour une résolution de la crise nigérienne par la voie diplomatique. Selon l'ambassadeur de Russie au Mali et au Niger, les relations entre le Niger et la Russie sont très amicales et concernent de nombreux domaines de coopération.

⁶⁴ <https://www.agenceecofin.com/gouvernance/2911-114114-niger-l-ue-preoccupee-par-l-abrogation-de-la-loi-contre-le-traffic-de-migrants>

⁶⁵ **RHOUMOUR, A.T.**, « Les stratégies de gestion des frontières du Niger à l'ère de l'externalisation des politiques migratoires de l'UE : vers des frontières itinérantes ? », *L'Espace Politique* [En ligne], 46 | 2022-1, mis en ligne le 12 juin 2023, consulté le 15 février 2024. URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/10840> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.10840> ; BOYER, F., MOUNKAILA, H. « Européanisation des politiques migratoires au Sahel. Le Niger dans l'imbroglio sécuritaire ». In GREGOIRE, E., KOBIANE, J.-F., LANGE, M.-F., *L'État réhabilité en Afrique. Réinventer les politiques publiques à l'ère néo-libérale*, 2018, Paris, Karthala, pp. 267-285.

⁶⁶ <https://www.france24.com/fr/afrique/20231011-le-r%C3%A9gime-nig%C3%A9rien-ordonne-l-expulsion-de-la-coordonnatrice-de-l-onu>

⁶⁷ CEDEAO, *Communiqué final – Sommet Extraordinaire de la conférence des Chefs d'État et de Gouvernement de la CEDEAO sur la situation politique au Niger*, 30 juillet 2023, § 10 f.

⁶⁸ [https://information.tv5monde.com/afrique/lalliance-des-etats-du-sahel-un-tournant-dans-la-sous-region-2668097?xtor=SEC-7-GOO-\[INFO_SE\]-\[](https://information.tv5monde.com/afrique/lalliance-des-etats-du-sahel-un-tournant-dans-la-sous-region-2668097?xtor=SEC-7-GOO-[INFO_SE]-[)

⁶⁹ <https://sahel-intelligence.com/32536-niger-retrait-definitif-de-1176-militaires-des-forces-francaises.html>

⁷⁰ MAE de la Fédération de Russie, « Foreign Minister Sergey Lavrov's answer to a question from Channel One, St Petersburg », *Service de presse*, 27 juillet 2023.

4.2. Qualité de la gouvernance démocratique du système de sécurité

4.2.1 *Respects des droits*

L'analyse des données du monitoring des mois d'août, septembre, octobre et novembre 2023 montre que les GANE, les bandits armés, les trafiquants de drogue et d'armes continuent de perpétrer des attaques contre des cibles civiles et militaires tandis que les affrontements entre communautés notamment entre agriculteurs et éleveurs constituent une réelle menace à la cohésion sociale. Les victimes ont subi plusieurs formes de violations dont les principales sont les vols et extorsions de biens/bétail de la population civile, des enlèvements et enrôlements de personnes, des meurtres et assassinats de personnes, des violences sexuelles et mariages précoces, des agressions physiques mais aussi des incidents liés aux engins explosifs improvisés (EEI). Cela s'est traduit par les violations des droits fondamentaux tels les droits à la vie, à l'intégrité physique, à la dignité et à la propriété.

En outre, la suspension de toutes les transactions commerciales et financières entre les Etats membres de la CEDEAO et le Niger et le gel des avoirs de la République du Niger dans les banques centrales de la CEDEAO⁷¹ ont eu des conséquences sur les droits des populations en termes d'accès à l'alimentation, à la santé, à la propriété. Du fait du blocus imposé sur les exportations et les importations, les prix des denrées alimentaires ont augmenté, les médicaments et autres matériels de santé se sont trouvés en rupture dans les pharmacies, les hôpitaux et autres centres médicaux. Les banques ont été au bord de l'asphyxie et il y a eu un risque réel de déstabilisation de l'économie : les premières victimes des sanctions (dans un pays où 40 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté) ont été les catégories les plus fragiles et précaires⁷².

Certaines zones affectées par la recrudescence des violences sont restées inaccessibles, avec des centaines d'écoles fermées sous la menace des GANE mettant plus de 80 000 enfants dans le déni du droit à l'éducation⁷³. La volonté des nouvelles autorités de rouvrir les écoles fermées pour cause d'insécurité pour la rentrée scolaire 2023-2024 ne semble pas s'être concrétisée sur le terrain à cause du déficit d'enseignants, malgré une campagne nationale de recrutement sans concours de 2150 enseignants contractuels⁷⁴. En effet, les attaques visant les écoles, la destruction des infrastructures scolaires et les assassinats ciblés des enseignants par les GANE, ont été des motifs d'abandon de nombreux d'entre eux. Dans la région de Tillabéri seulement 37 écoles sur les 912 fermées pour cause d'insécurité ont rouvert leurs portes à la rentrée avec un effectif total de 4214 élèves dont 2260 filles, malgré la tenue le 23 novembre d'un forum régional sur les défis et perspectives de la continuité des activités pédagogiques dans la région. Ce forum a réuni l'ensemble des acteurs clés du secteur de l'éducation en vue de trouver les voies et moyens pouvant favoriser le retour effectif des enfants de la région à l'école.

4.2.2 *Protection des civils*

L'analyse des données révèle que le contexte sécuritaire au Niger est toujours préoccupant en termes de protection des civils, comme en témoigne la multiplication du nombre d'incidents sécuritaires. Selon le HCR, les attaques meurtrières qui frappent le Niger depuis le coup d'État, ont provoqué le déplacement massif de personnes traduisant des besoins humanitaires croissants. Il a constaté une

⁷¹ <https://www.bbc.com/afrique/region-66502800>

⁷² https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/niger/niger-quatre-mois-apres-le-coup-d-etat-les-banques-et-la-population-au-bord-de-la-crise-financiere_6250113.html

⁷³ https://www.globalprotectioncluster.org/sites/default/files/2023-11/protection_analysis_update_niger_novembre_2023.pdf

⁷⁴ <https://www.agencecofin.com/formation/1912-114762-niger-l-operation-de-reouverture-des-ecoles-confrontee-au-manque-d-enseignants>

augmentation de 50% des incidents dits de « *protection* », tels que les enlèvements, la violence de genre et la violence domestique, dans les cinq jours qui ont suivi le coup d'État⁷⁵.

Les attaques, enlèvements de personnes, menaces, tueries, explosions de EEI, etc... affectent majoritairement et dramatiquement les populations civiles, y compris leurs moyens de subsistance et leur accès aux services sociaux de base. Les violences se sont multipliées dans les régions de Tillabéri, Tahoua et Maradi faisant plus de 700.000 personnes en situation de déplacement forcé à l'intérieur du pays mais provoquant aussi des mouvements transfrontaliers de personnes fuyant les violences dans les pays voisins (Nigeria, Burkina, Faso, Mali et Tchad). Selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés, les violences et attaques au Niger ont provoqué plus de 20.000 nouveaux déplacements internes durant le seul mois d'août⁷⁶. Ces déplacements de populations se sont faits en pleine saison de pluies, les obligeant à abandonner leurs champs et leurs moyens de subsistance. En effet, l'agriculture est le moyen de subsistance des populations dans les zones concernées et constitue la principale source de revenus pour plus de 80 % de la population⁷⁷. De plus, les personnes déplacées sont généralement installées dans des lieux publics notamment dans les écoles. L'occupation des classes, à Torodi comme dans d'autres communes a retardé la rentrée scolaire qui devait démarrer en octobre, dans une zone où plusieurs écoles sont fermées ou abandonnées pour cause d'insécurité.

4.2.3 Collaboration des FDS avec les autres acteurs (populations et OSC)

L'avènement du coup d'Etat a semblé favoriser un regain de confiance des populations envers les Forces de Défense et de Sécurité. Dans toutes les régions, des rassemblements se sont fortement mobilisés pour soutenir les actions des FDS et rendre hommage au CNSP. Des comités et des marches de soutien, des mouvements de jeunes et de femmes, ont ainsi été mis en place dans les 8 régions du Niger. Les nouvelles autorités militaires ont été soutenues lors de plusieurs manifestations organisées dans toutes les régions dont Tillabéri, Maradi et Tahoua : des milliers de personnes se sont alors mobilisées pour déclarer leur confiance dans le régime militaire, jugé plus à même de ramener la paix et la sécurité au Niger⁷⁸. L'accueil et l'organisation d'un meeting géant à Niamey le 10 août pour célébrer le nouveau gouvernement nommé par le CNSP, a semblé témoigner de la confiance des populations envers les nouvelles autorités, bien que des rumeurs aient abondamment circulé à propos de la rémunération reçue par certains des manifestants. Un nombre conséquent de Nigériens a par ailleurs contribué à plusieurs occasions au Fonds de Solidarité pour la Sauvegarde de la Patrie (FSSP).

Sur le terrain, les efforts entrepris par les FDS afin de fédérer les populations autour de leurs missions notamment à travers des activités civilo-militaires (ACM) au profit des populations vulnérables se sont poursuivis (distribution de vivres et de médicaments, forage des puits, etc...).

Dans le cadre de ces activités civilo-militaires, les autorités depuis leur arrivée au pouvoir ont procédé à l'implantation de détachements militaires dans les zones à risque élevé comme les trois communes de Tillabéri (Abala, Ayerou et Torodi), afin de créer un climat de confiance et de rapprochement entre les FDS et les populations⁷⁹. Les FDS ont également effectué des missions dans plusieurs départements et communes, dans l'objectif de rassurer les populations sur la présence effective des FDS à leurs côtés dans le processus de sécurisation et de rétablissement de la paix. Selon les informations recueillies par le point focal de Tillabéri, les patrouilles de l'armée ont par exemple été plus fréquentes et ont pu

⁷⁵ <https://www.lefigaro.fr/international/niger-l-onu-redoute-une-crise-humanitaire-20230829>

⁷⁶ <https://news.un.org/fr/story/2023/08/1138042>

⁷⁷ <https://www.afd.fr/fr/ressources/afd-et-agriculture-niger>

⁷⁸ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/08/09/niger-comprendre-la-situation-apres-le-coup-d-etat-en-six-questions_6184961_3212.html

⁷⁹ <https://www.lesahel.org/tillaberi-activites-civilo-militaires-de-loperation-niya-des-vivres-et-de-lassurance-securitaire-pour-les-populations-de-petelkole/>

endiguer le vol de bétail. Les soldats, plus visibles, encadreraient aussi des convois de vivres en provenance du Burkina Faso⁸⁰.

Les FDS ont aussi participé, à travers la mise en place de patrouilles départementales ou de positions militaires permanentes aux activités du secteur de l'éducation, pour faciliter par leur présence, la réouverture des écoles fermées pour cause d'insécurité, notamment dans le cadre de la stratégie de réouverture retenue lors du Forum sur « la continuité des activités pédagogiques dans la région de Tillabéri » organisé le 23 novembre 2023 (cf. *supra*).

4.2.4 Accès humanitaire

Depuis le 26 juillet 2023 les sanctions internationales et l'arrêt de plusieurs aides au développement, ont réduit l'accès humanitaire, et amplifié la vulnérabilité des communautés⁸¹. Dans ce contexte de diminution des capacités des agences humanitaires, plusieurs communes (Tillia, Abala, Torodi, Ayerou) ont enregistré l'arrivée de nombreuses personnes déplacées, y compris des réfugiés et des demandeurs d'asile. Entre août et début septembre 2023, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a enregistré l'arrivée de plus de 6 900 demandeurs d'asile au Niger, principalement originaires du Tchad, du Nigeria et du Burkina Faso⁸². La fermeture des frontières et les sanctions prises par la CEDEAO, sans exemption humanitaire initiale, ont conduit à une rupture dans la chaîne d'approvisionnement des produits de premières nécessités et par conséquent à une flambée des prix notamment des denrées alimentaires. Les opérations humanitaires ont été également entravées par l'insécurité, laissant plus d'un demi-million de personnes vulnérables sans aide adéquate malgré les efforts des acteurs humanitaires⁸³.

Selon les ONG humanitaires, les sanctions « ont aggravé les perspectives humanitaires déjà désastreuses pour les populations vulnérables »⁸⁴. Plus de 4,3 millions de personnes ont besoin d'une aide humanitaire au Niger (16 % de la population), pays qui se classe parmi les derniers selon l'Indice de développement humain des Nations unies (189^e pays sur 191)⁸⁵. La fermeture des frontières de la CEDEAO, notamment celles du Bénin et du Nigeria, et la suspension du trafic aérien sur une période à Niamey, à l'exception de quelques vols autorisés par les autorités militaires, ont rendu difficile, voire impossible l'accès à l'aide humanitaire. À titre illustratif, dans un communiqué du 21 août, l'UNICEF, le plus important acteur de solidarité internationale, s'est alarmé du blocage de cinquante de ses conteneurs d'aliments thérapeutiques d'urgence, de vaccins, de seringues et de matériels indispensables au maintien de la chaîne du froid pour des médicaments et des denrées alors que 2 millions d'enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition étaient dans l'attente de cette aide d'urgence⁸⁶.

La reprise le 15 novembre 2023 des vols humanitaires, suspendus depuis le coup d'Etat, n'a pas résolu le ralentissement dans l'administration de l'aide humanitaire dans les zones d'opération militaire comme Tillabéri et Tahoua. En effet, la suspension de toutes les activités « *ou mouvements* » des organisations internationales, ONG et agences onusiennes dans les « *zones d'opérations* » militaires avait été décrétée depuis le 31 août par les autorités militaires qui ont alors invoqué la « *situation*

⁸⁰ Point focal

⁸¹ <https://reliefweb.int/report/niger/analyse-de-limpact-des-sanctions-sur-la-protection-au-niger-octobre-2023>

⁸² <https://www.banquemondiale.org/fr/country/niger/overview>

⁸³ <https://www.unocha.org/publications/report/niger/niger-tableau-de-bord-humanitaire-janvier-septembre-2023-au-30-septembre-2023>

⁸⁴ <https://www.lefigaro.fr/international/niger-l-onu-redoute-une-crise-humanitaire-20230829>

⁸⁵ https://civil-protection-humanitarian-aid.ec.europa.eu/where/africa/niger_fr

⁸⁶ https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/08/23/au-niger-inquietudes-sur-l-approvisionnement-de-l-aide-humanitaire_6186282_3212.html

sécuritaire du moment et l'engagement opérationnel actuel des forces armées nigériennes »⁸⁷. Les conséquences de cette décision, bien que ponctuelle, ont été lourdes en termes de droits humains, notamment d'accès des populations aux services sociaux de base tels que l'éducation, l'alimentation et la santé.

Par ailleurs, il faut mentionner que la suspension de l'aide au développement des partenaires techniques et financiers suite au coup d'Etat a eu un impact important sur les acteurs humanitaires, en raison des déficits de financement de l'aide et de défaut de paiement pour l'importation des produits de premières nécessités. En effet, le niveau d'exécution des plans de réponse humanitaire est faible suite à la baisse du financement consécutive aux difficultés financières intervenues depuis juillet 2023 en lien avec les suspensions des aides budgétaires et au développement par les partenaires techniques et financiers⁸⁸.

4.2.5 Contrôle

Au lendemain de l'arrivée au pouvoir du Conseil national pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP), le président du régime militaire, le Général Abdourahmane Tiani avait par Ordonnance suspendu la Constitution et les Institutions qui en sont issues, le CNSP exerçant désormais l'ensemble des pouvoirs législatifs et exécutifs. La plupart des Institutions chargées du contrôle indépendant n'existent plus ou ont été remplacées, à l'instar de la CNDH (Commission Nationale des Droits Humains) à laquelle a été substitué l'Observatoire National des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales (ONDH/LF) créé par Article 17 de l'Ordonnance N°2023-02 du 28 juillet 2023, portant organisation des pouvoirs publics pendant la période de transition mais non encore ms en place.

Le contrôle citoyen reste donc seul susceptible d'être exercé dans un contexte de rupture avec l'ordre constitutionnel existant précédemment. De façon spécifique, le monitoring réalisé par l'OGS permet de constater que le contrôle citoyen n'est pas systématique. Il varie en fonction des régions voire des communes d'intervention. À Maradi, les acteurs de la société civile ont été relativement actifs. Ils ne semblent pas faire l'objet de menaces ou de pressions directes de la part des GANE. À Tahoua et Tillabéri par contre, ils ont été rarement actifs par crainte des GANE qui, régulièrement, les menaceraient.

Par ailleurs, l'exercice de ce contrôle citoyen n'est pas toujours aisé. Selon le coordinateur national du réseau nigérien des droits humains, il n'est pas facile d'exprimer des positions critiques au Niger, les voix dissidentes ayant tendance à être réduites au silence. Des membres d'organisations de médias et des journalistes ont aussi déclaré à Amnesty International que, depuis le coup d'État, ils subissaient des pressions accrues dans l'exercice de leurs activités, ainsi que des intimidations, notamment des menaces de violence et de surveillance de la part d'agents du gouvernement et d'autres personnes⁸⁹.

⁸⁷ <https://www.france24.com/fr/afrique/20230831-au-niger-les-ong-et-organisations-internationales-exclues-des-zones-d-op%C3%A9rations-militaires>

⁸⁸ <https://fews.net/fr/west-africa/niger/mise-jour-sur-la-securite-alimentaire/decembre-2023>

⁸⁹ <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2023/10/niger-authorities-putting-rights-at-risk/>

5. Recommandations

A l'endroit du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP) :

- Assurer la transparence et la redevabilité de la gestion du FSSP.
- Garantir les libertés publiques et individuelles.
- Préserver les droits humains dans la gestion de la sécurité.
- Associer les acteurs de la société civile afin de mieux préserver la sécurité des populations et leurs biens.

A l'endroit des OSC :

- Créer une synergie d'actions pour assurer leur rôle de veille et de contrôle.
- Collaborer avec les FDS pour faciliter la collecte des informations et les renseignements en matière de sécurité.

Bibliographie

- ABDOU-HASSAN (A.), « *Le Niger, pays stratégique de prévention de l'immigration illégale pour l'UE* » : <http://www.slateafrique.com/650899/niger-migrants>, Consulté le 22 octobre 2015.´
- ABDOURAHAMANI (M.), GAZIBO (K.), MALLAM (A.), « Observatoire de la Gouvernance de Sécurité : Rapport de monitoring n°3 », ASSN, Juillet 2023.
- BOYER (F.), MOUNKAILA (H.) « Européanisation des politiques migratoires au Sahel. Le Niger dans l'imbroglie sécuritaire ». In GREGOIRE (E.), KOBIANE (J.-F.), LANGE (M.-F.), *L'État réhabilité en Afrique. Réinventer les politiques publiques à l'ère néo-libérale*, 2018, Paris, Karthala, pp. 267-285.
- GAZIBO (K.), MAHAMADOU (A.), MALAM (A.), « Observatoire de la Gouvernance de Sécurité : Rapport de monitoring n°1 », ASSN, Mars 2023
Disponible sur <https://bit.ly/ASSN34>
- GAZIBO (K.), MAHAMADOU (A.), MALAM (A.), « Observatoire de la Gouvernance de Sécurité : Rapport de monitoring n°2 », ASSN, Mars 2023. Disponible sur <https://bit.ly/ASSN33>
Disponible sur <https://bit.ly/ASSN42>
- GAZIBO (K.), MAHAMADOU (A.), MALAM (A.), « Observatoire de la Gouvernance de Sécurité : Rapport de monitoring n°4 ASSN, décembre 2023. Disponible sur <https://bit.ly/ASSN52>
- MAC CULLOUGH (A.), SANDOR (A.), Briefing: How a Mutiny became a(nother) Coup: The Politics of Counterinsurgency and International Military Partnerships in Niger, *African Affairs*, 2024; adad034, <https://doi.org/10.1093/afraf/adad034>
- RHOUMOUR (A.-T.), « Les stratégies de gestion des frontières du Niger à l'ère de l'externalisation des politiques migratoires de l'UE : vers des frontières itinérantes ? », *L'Espace Politique* [En ligne], 46 | 2022-1, mis en ligne le 12 juin 2023, consulté le 15 février 2024. URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/10840> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/espacepolitique.10840>
- www.grip.org/la-crise-du-niger-et-les-perspectives-dintervention-militaire-que-dit-le-droit-international/
- <https://airinfoagadez.com/2023/12/11/niger-nous-avons-reussi-a-reorganiser-notre-systeme-de-defense-affirme-le-general-tiani/>
- <https://al24news.com/fr/niger-une-vingtaine-de-terroristes-neutralises-dans-louest-du-pays/>
- <https://bit.ly/ASSN34>
- https://civil-protection-humanitarian-aid.ec.europa.eu/where/africa/niger_fr
- <https://data.unhcr.org/en/documents/download/105020>
- <https://fews.net/fr/west-africa/niger/mise-jour-sur-la-securite-alimentaire/decembre-2023>
- <https://fews.net/fr/west-africa/niger/mise-jour-sur-la-securite-alimentaire/decembre-2023>
- [https://information.tv5monde.com/afrique/lalliance-des-etats-du-sahel-un-tournant-dans-la-sous-region-2668097?xtor=SEC-7-GOO-\[INFO SE\]-\[](https://information.tv5monde.com/afrique/lalliance-des-etats-du-sahel-un-tournant-dans-la-sous-region-2668097?xtor=SEC-7-GOO-[INFO SE]-[)
- <https://reliefweb.int/report/niger/analyse-de-limpact-des-sanctions-sur-la-protection-au-niger-octobre-2023>
- <https://sahel-intelligence.com/32536-niger-retrait-definitif-de-1176-militaires-des-forces-francaises.html>
- <https://theconversation.com/burkina-faso-mali-et-niger-signent-un-pacte-de-defense-lalliance-des-etats-du-sahel-en-quete-dautonomie-strategique-215361>
- <https://www.aa.com.tr/fr/monde/l-alliance-des-%C3%A9tats-du-sahel-aes-un-tournant-d%C3%A9cisif-pour-l-afrique-de-l-ouest-/2998753>
- <https://www.actuniger.com/politique/19650-fonds-de-solidarite-les-membres-du-cnsp-deboursent-20-millions-et-renoncent-aux-avantages-lies-a-leurs-fonctions.html>
- <https://www.afd.fr/fr/ressources/afd-et-agriculture-niger>
- <https://www.africa-press.net/niger/politique/securite-trois-3-bandits-neutralises-six-captures-et-un-important-lot-de-materiels-saisi-par-larmee-nigerienne>
- <https://www.agenceecofin.com/formation/1912-114762-niger-l-operation-de-reouverture-des-ecoles-confrontee-au-manque-d-enseignants>
- <https://www.agenceecofin.com/gouvernance/2911-114114-niger-l-ue-preoccupee-par-l-abrogation-de-la-loi-contre-le-traffic-de-migrants>
- <https://www.banquemondiales.org/fr/country/niger/overview>
- <https://www.bbc.com/afrique/articles/c72e2vrqn0po>

- <https://www.bbc.com/afrique/region-66502800>
- <https://www.france24.com/fr/afrique/20230824-niger-la-junte-autorisera-les-arm%C3%A9es-du-burkina-et-du-mali-%C3%A0-intervenir-en-cas-d-agression>
- <https://www.france24.com/fr/afrique/20231003-niger-29-soldats-tu%C3%A9s-dans-l-attaque-terroriste-la-plus-meurtri%C3%A8re-depuis-le-coup-d-%C3%A9tat>
- <https://www.france24.com/fr/afrique/20231011-le-r%C3%A9gime-nig%C3%A9rien-ordonne-l-expulsion-de-la-coordonnatrice-de-l-onu>
- https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/niger/niger-quatre-mois-apres-le-coup-d-etat-les-banques-et-la-population-au-bord-de-la-crise-financiere_6250113.html
- https://www.globalprotectioncluster.org/sites/default/files/2023-11/protection_analysis_update_niger_novembre_2023.pdf
- https://www.koaci.com/article/2022/08/22/burkina-faso/politique/burkina-faso-niger-les-deux-pays-renforcent-leur-cooperation-dans-la-lutte-contre-le-terrorisme_162578.html
- <https://www.lefigaro.fr/international/niger-l-onu-redoute-une-crise-humanitaire-20230829>
- <https://www.lefigaro.fr/international/niger-les-derniers-militaires-francais-ont-quitte-le-pays-20231222>
- https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/08/09/niger-comprendre-la-situation-apres-le-coup-d-etat-en-six-questions_6184961_3212.html
- https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/08/23/au-niger-inquietudes-sur-l-approvisionnement-de-l-aide-humanitaire_6186282_3212.html
- https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/12/06/le-niger-choisit-la-russie-contre-les-europeens_6204175_3212.html
- https://www.lemonde.fr/afrique/article/2023/12/14/l-alliance-des-etats-du-sahel-pari-securitaire-et-acte-de-defiance-diplomatique_6205820_3212.html
- <https://www.lesahel.org/tillaberi-activites-civilo-militaires-de-loperation-niya-des-vivres-et-de-lassurance-securitaire-pour-les-populations-de-petelkole/>
- https://www.lesechos.fr/04/09/2015/lesechos.fr/021305247399_migrants-vers-l-europe---pourquoi-cette-acceleration--.htm.
- <https://www.lexpress.fr/monde/afrique/niger-au-moins-28-civils-tues-dans-des-violences-dans-louest-SRSPV34M6NEITHN6D636FYPEVA/>
- <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230803-coup-d-%D6%A4%C3%A9tat-au-niger-les-sanctions-internationales-se-multiplient-et-se-font-ressentir-dans-le-pays>
- <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20230804-niger-la-junte-d%C3%A9nonce-des-accords-militaires-avec-la-france-et-ripostera-%C3%A0-toute-agression-de-la-c%C3%A9d%C3%A9a>
- <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20231117-le-niger-et-le-burkina-ont-l%C3%A9g%C3%A8rement-contribu%C3%A9-%C3%A0-l-offensive-de-l-arm%C3%A9e-malienne-sur-kidal>
- ORDONNANCE N° 2023-13 du 11 octobre 2023 portant création d'un Fonds de Solidarité pour la Sauvegarde de la Patrie.
- <https://nigerinter.com/2023/09/27/lutte-contre-le-terrorisme-dimportantes-saisies-operees-par-les-fds-nigeriennes/>
- https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/11/27/la-zone-des-trois-frontieres-point-brulant-de-la-guerre-au-sahel_6020752_3212.html
- UNCHR. Protection Cluster, avril 2022.